



# Le Petit Journal

Septembre 2016

n° 83

Retrouvez Le Petit Journal sur [www.bretoncelles.fr](http://www.bretoncelles.fr)





# cocciMarket

☎ **02 37 37 23 93**

**HEURES D'OUVERTURE**

Mardi-Samedi 8-13h & 15-19h30

Dimanches & jours fériés 8h30-13h



**M. & Mme  
Oussibla  
Ahmed**

**20, Place du Général-de-Gaulle 61110 Bretoncelles**

**Alimentation Libre-service - Crèmerie - Fruits et légumes**

**Viande Libre-service - Idées Cadeaux**

**Livraison gratuite à domicile**



**Entreprise Bernard Falézan**  
**Traitement de l'Habitat**



Isolation thermo-réfecteur - Aménagement de Combles  
Traitement de Charpentes - Toitures - Façades  
Sablage Charpentes - Destructifions Guêpes & Frelons

**31, route de Saint Victor Tél/Fax: 02 37 37 26 41**

**61110 Bretoncelles Port. : 06 88 01 15 36**

E-mail : [bernard.falezan@gmail.com](mailto:bernard.falezan@gmail.com)

**SDA**

Société Décoration Peinture Aménagement

La Guitarderie - 61110 BRETONCELLES

Tél : 02 37 37 24 82 - 06 72 96 07 61



**Informatique & Multimédia à Domicile**

*Besoin d'aide pour faire fonctionner un appareil, contactez*

**Olivier Palmer**

**Coach Personnel en nouvelles technologies**

Assistance - Initiation - Dépannage - Conseil

Création de site Web - Pages perso et Blog

[Olivier@multimediamadomicile.fr](mailto:Olivier@multimediamadomicile.fr)  
[www.multimediamadomicile.fr](http://www.multimediamadomicile.fr)



**06 51 53 03 27**

## Sommaire

- p. 3 Editorial
- p. 5 Conseils municipaux
- p. 16 Élections à la  
Communauté de Communes
- p. 19 Espace Abbé-Fret
- p. 20 Sécurité & incivilités
- p. 22 Événements à venir
- p. 23 Présentation des  
artisans de la commune (n°3)
- p. 24 Restauration de l'église
- p. 25 Evénements
- p. 28 Bon à savoir
- p. 30 Divertissement
- p. 31 Horaires SNCF et  
Pluviométrie
- p.32 Associations
- p. 39 Le Parc et nous
- p. 41 Etat-Civil
- p. 42 Annuaires
- p. 44 Dates à retenir
- p. 45 Concours des maisons fleuries
- p. 46 Les conseils d'Elisabeth

## Le Petit Journal

ADI Bretoncelles

Directeur de la Publication :  
David Lambert

Rédacteur en chef :  
Marie-Florence Dupriou

Comité de rédaction :  
ADI, Maire & adjoints

Impression : imprim'28

Distribution :  
Commune de Bretoncelles  
Tirage : 1000 exemplaires

Photos de couverture :  
MFI Dupriou

***Triste été...*** Je ne peux pas commencer mon propos sans revenir sur **la tristesse et l'inquiétude** qui nous accompagnent depuis ce 14 juillet à Nice suivi quelques jours plus tard par l'assassinat d'un prêtre dans une église. Face à ces événements, **nous devons plus que jamais être les défenseurs de nos valeurs républicaines**. Ceux qui veulent porter atteinte à notre liberté ne souhaitent qu'une chose, que notre pacte républicain se fissure. **Ne tombons pas dans ce piège et restons unis.**



***Septembre rythme, comme chaque année, la vie des familles.*** La rentrée scolaire de nos plus jeunes enfants a ainsi eu lieu le 1er. Notre école **accueille plus de 160 enfants**, sur l'ensemble des classes, et il faut souligner que **nos effectifs progressent régulièrement**. Le dynamisme de la commune et surtout **le travail des équipes éducatives** (enseignants, personnel intercommunal) permettent aujourd'hui à notre école d'être **un ciment de la vie communale**. Chacun est mobilisé pour faire de cette nouvelle année scolaire un moment d'épanouissement et de développement de nos enfants. Plus qu'une nouveauté, **une évolution marque cette rentrée avec le transfert de la compétence cantine à la Communauté de Communes**. Malgré ce transfert « administratif », **les élus municipaux restent les interlocuteurs privilégiés.**

***Malgré la pause estivale, les projets suivent leur cours.*** Vous avez ainsi constaté que le chantier de l'Eglise est engagé. Prévue sur une période de 9 à 10 mois, il marquera la fin de la **valorisation du centre-bourg**. Les travaux du nouveau commerce, soutenu par la municipalité dans l'ancienne agence immobilière, sont quant à eux imminents. Nous espérons une ouverture courant décembre. **Une dynamique supplémentaire avec deux activités autour de la valorisation des produits locaux devraient conforter la place commerciale de Bretoncelles.** Toujours au chapitre commercial, nous travaillons avec la chambre de commerce d'Alençon pour aider à la reprise de Brico-Bretoncelles. Nous espérons de bonnes nouvelles dans les semaines à venir. Enfin, en octobre devraient débiter les travaux de la station de lavage auto près de la station-service communale.

***Le Perche Rémalardais, c'est fini...*** Les quatre mois qui nous séparent de janvier seront intenses pour notre intercommunalité. Evoquée depuis quelques mois, la fusion des Communautés de Communes... nous y sommes !... pour le meilleur et pour le pire.

**Le meilleur sera de disposer de leviers d'actions supplémentaires** grâce à un poids économique plus important et, je le souhaite, une volonté **de mettre toutes ces synergies au service du développement de notre territoire.**

**Le pire serait de tomber dans l'immobilisme**, l'absence de volonté de structurer réellement notre territoire. J'ai proposé, lors de l'élection du nouveau président de la CdC du Perche Rémalardais, une première évolution (*cf proposition en page 14*). **Je me suis heurté aux conservatismes de tous ordres.** Au final, les Bretoncellois que je représente ne semblent pas peser beaucoup au regard de ces choix. **Espérons que les lignes puissent bouger au cours de ces prochains mois.**

David Lambert, Maire de Bretoncelles

# INSTITUT CORNALINE

Épilations - Soins du visage  
Soins du corps (tubai-ya, massage californien)  
Teinture et Permanente de cils  
Beauté des pieds (balnéo) et des mains  
Maquillage et maquillage permanent  
Forfait mariage  
Pose de faux ongles, capsules,  
gel et décor sur ongles

4 Rue Lucien Dastès 61110 Bretoncelles  
Téléphone : 02 37 37 84 21  
Jours d'ouverture : Mercredi au samedi  
10 h à 19 h sans interruption  
Sur rendez-vous ou à domicile

## GUINOT



**Richard BERTHOU**  
**Technicien frigoriste**

☎ 06 83 60 00 13  
✉ richardberthou@orange.fr

Dépannage, Entretien, Mise en service  
pompe à chaleur, matériel froid,  
climatisation

61110 COULONGES LES SABLONS

# PLAISIR DE LIRE



91-93 rue Saint-Hilaire  
Tél. / Fax : 02 37 52 11 63  
28400 NOGENT-LE-ROTROU  
[lire.plaisir@wanadoo.fr](mailto:lire.plaisir@wanadoo.fr)



**JOUR & NUIT**

## TAXIS

### Charles & Vassard

Liaison aéroport - 8 passagers  
Portage de médicaments

11 place du Général-de-Gaulle  
61110 CONDÉ-SUR-HUISNE

# 02 33 73 33 19

[contact@ambulances-charles.fr](mailto:contact@ambulances-charles.fr)  
[www.ambulances-charles.fr](http://www.ambulances-charles.fr)



**BEAUCHET GASTON**

☎ 06 79 92 48 23

4 cité de la Booz  
61110 Bretoncelles

Peinture en bâtiment intérieur et extérieur  
Peinture et enduit décoratif  
Revêtement mur et sol  
Pose parquet flottant -  
faïences et carrelage  
Petite maçonnerie



## LES FLAVEURS DU PERCHE

### Boulangerie Pâtisserie



- Baguette du Perche
- Fleurysette
- Pains spéciaux
- Produits maisons (Macarons, chocolat, glace, ...)

Isabelle et Christophe BARBATTE  
1, rue Gareau 61110 Bretoncelles tél : 02 37 37 22 77

# Principales décisions du Conseil municipal

Réunion du 27 mai

## Suite à la démission de M. Patrick PINLOCHE de ses fonctions de 2ème adjoint

Monsieur le Sous-Préfet a accepté la démission de M. Patrick Pinloche de ses fonctions d'adjoint.

### Détermination du nombre des adjoints

Il convient de définir en premier lieu le nombre d'adjoints. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à quatre le nombre des adjoints.

### Rang du futur adjoint élu

Le nombre d'adjoints étant fixé à 4, il faut définir le rang du futur adjoint : 2ème adjoint en remplacement de M. Pinloche, ou 4ème adjoint. À l'unanimité, le Conseil municipal décide que le futur adjoint occupera le poste de quatrième adjoint. *De facto*, les adjoints actuels qui occupent les 3ème et 4ème rangs montent d'un cran. Le tableau des adjoints devient donc le suivant :

**M. Claude SAVARD** : 1<sup>er</sup> adjoint  
**Mme Danièle SANCHEZ** : 2<sup>ème</sup> adjoint  
**Mme Sylvie HÉE** : 3<sup>ème</sup> adjoint

### Élection d'un adjoint

Monsieur Eric CHÉROT et Monsieur Michel LEMONNIER se portent candidats. Il est procédé à l'élection d'un adjoint à bulletin secret. Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

- **M. Eric CHÉROT** : 10  
- **M Michel LEMONNIER** : 3  
- **Blanc** : 1

Monsieur Eric CHÉROT est élu 4ème adjoint.

Monsieur le Maire indique qu'une réorganisation des commissions devra être effectuée.

## Régie Eau

### Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable 2015

Ce document a été adressé aux conseillers municipaux avant la réunion afin qu'ils puissent en prendre connaissance. Il est présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code des collectivités territoriales.

L'eau est conforme aux normes et aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur.

Le volume d'eau importé (Coulonges et Saint-Victor-de-Buthon) a augmenté de 12.21 % et le volume produit a augmenté de 9.82 %. La consommation d'eau a augmenté pour les bâtiments communaux. Ceci est dû à la fréquentation plus importante de la piscine ainsi qu'au nettoyage du gymnase et du local technique. Il est à noter également davantage de fuites d'eau sur le réseau en campagne : 7 en 2015 contre 3 en 2014. Monsieur le Maire rappelle qu'en zone rurale les rendements de réseaux sont considérés comme très bons lorsqu'ils atteignent 75 %. Pour Bretoncelles, le taux est de 77.92 %.

L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution. L'indice linéaire de perte est de 0.70 m<sup>3</sup>/km/j pour cette année, contre 1.28 en 2014. Selon le référentiel de l'Agence, ce résultat inférieur à 1.5 est bon.

Le prix d'un m<sup>3</sup> d'eau facturé aux abonnés, basé sur une consommation de 120 m<sup>3</sup>, est de 1,957 € TTC.

En ce qui concerne les travaux prévus en 2015, les travaux de réfection du réseau d'eau de la rue Roger-Calbris ont été réalisés. Un réservoir anti-bélier a été installé et des compteurs d'eau ont été achetés.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et délibéré, décide (à l'unanimité) :

- d'adopter le rapport présenté. (*Le rapport est consultable à la Mairie et sur le site Internet de la commune*)

Une copie du document de l'ARS sera transmise aux conseillers municipaux et celui-ci sera publié sur le site Internet de la commune.

### Tarifs du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017

Il convient de fixer les tarifs pour la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants :

Abonnement : 70,00 € HT  
Le m<sup>3</sup> : 0,98 € HT

### Régie Assainissement

#### Rapport annuel sur prix et la qualité des services publics de l'assainissement 2015

Ce document a été adressé aux conseillers municipaux avant la réunion afin qu'ils puissent en prendre connaissance. Il est présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code des collectivités territoriales.

Les eaux rejetées sont conformes aux normes et aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur. Le prix d'un m<sup>3</sup> d'assainissement facturé aux abonnés, basé sur une consommation de 120 m<sup>3</sup>, est de 2,33 € TTC pour 2015.

Le nombre de m<sup>3</sup> facturés en 2015 a augmenté de 1.3 %. Le volume d'eau traité par la station est en baisse (-15 987 m<sup>3</sup>) par rapport à 2014 à cause de la pluviométrie très faible en 2015.

Il est à noter le bon rendement épuratoire de la station de traitement : les normes de rejet sont respectées.

En 2015, les travaux de chemisage et de renouvellement de collecteurs d'assainissement ont été réalisés afin de limiter l'apport d'eaux claires parasites permanentes.

En 2017, il faudra prévoir le remboursement des travaux du lotissement du Clos du Perche par le budget de l'assainissement.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et délibéré, décide (à l'unanimité) :

- d'adopter le rapport présenté. *(Le rapport est consultable à la Mairie et sur le site Internet de la commune)*

### Tarifs du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017

Il convient de fixer les tarifs pour la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants :

Abonnement : 88,00 € HT  
Le m<sup>3</sup> : 1,25 € HT

### Effacement des réseaux rue Roger-Calbris,

#### Aménagement du carrefour de la Croix-des-Chênes et rue Sophie-Girard

Les travaux d'effacement des réseaux de la rue Roger-Calbris auront lieu à partir d'octobre 2016. Les dépenses liées à l'éclairage public et à l'effacement du réseau téléphonique n'étaient pas prévues sur le budget 2016. Afin de pouvoir les réaliser Monsieur le Maire propose de repousser les travaux du carrefour en 2017, ce qui est accepté à l'unanimité.

En ce qui concerne la rue Sophie-Girard, l'ATEV (*assistance technique pour l'entretien de la voirie*) devait transmettre une proposition pour l'assistance du Maître d'ouvrage. Monsieur le Maire rappelle que, pour cette rue, la Communauté de Communes prend en charge 4.2 cm de revêtement. Les travaux à effectuer pour la structure de la route devront être pris en charge par la commune.

### Communauté de Communes

#### Convention cantine et télécentre

La Communauté de Communes confie à la commune la gestion de la restauration scolaire. Dans le cadre de la gestion, la commune à la responsabilité de la gestion du personnel, des achats, de l'organisation et des services des repas dans le cadre des règles d'hygiène et de sécurité, de la régie des recettes.

L'ensemble des recettes et des dépenses est exécuté par la commune. En contrepartie, la Communauté de Communes verse à la commune une participation annuelle au fonctionnement destinée à assurer l'équilibre budgétaire de l'activité. Cette convention est conclue pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 août 2016.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention proposée. (à l'unanimité)

Des ateliers sont organisés par Pôle Emploi avec l'aide les animateurs de l'Espace Abbé-Fret. Le télécentre étant équipé, il est préférable d'y organiser ces ateliers. Monsieur le Maire propose d'adhérer au télécentre afin d'être couvert au niveau des assurances, ce que le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

## Remplacement de Mme Martin

Société de nettoyage

Une seule société a répondu : Nettoyage du Perche. Elle propose un contrat pour 75 € HT l'intervention à la salle des fêtes et 273 € HT par mois pour l'entretien des locaux de la mairie trois fois par semaine. Le Conseil municipal accepte les propositions et autorise M. le Maire à signer le contrat si la retraite de Mme Martin est effective au 1er juillet 2016

## Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe

Le contrat aidé de Benjamin Jourdeuil se termine le 30 juin 2016. Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1er juillet 2016. Le Conseil municipal accepte de créer ce poste à l'unanimité.

## Église : DETR 2 tranches (voir dossier p.24)

Suite à de nombreuses demandes de subventions DETR (*dotations d'équipement des territoires ruraux*), la sous-préfecture souhaite que la commune présente la demande de subvention en deux tranches : 2016 et 2017.

M. De Sèze, architecte, a établi le diagnostic sanitaire de l'Église ainsi que l'estimatif des travaux à réaliser.

À partir du diagnostic qu'il a réalisé, Monsieur De Sèze prévoit la réalisation du pignon Ouest, les arases des pignons du bas-côté Sud et Nord ainsi que la restauration de la corniche. Il prévoit également la restauration des façades du chevet et les retours sur les bas-côtés de la nef, des pignons des bas-côtés sud et nord ainsi que la façade Ouest et Nord du collatéral nord. La restauration de la façade Est du clocher a été chiffrée mais M. De Sèze estime que ces travaux ne doivent pas être réalisés dans l'immédiat. Les couvertures des bas-côtés Nord et Sud de la nef (chapelles) ainsi qu'une partie du versant Nord (de l'Ouest jusqu'à la noue (*ligne de rencontre de 2 pans de toiture formant un angle rentrant*) du 1<sup>er</sup> bas-côté Nord en chapelle) sont à restaurer.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et délibéré décide à l'unanimité :

- de scinder le dossier en deux tranches :

La première tranche comprend pour le lot 'maçonnerie', l'installation du chantier, la restauration extérieure du pignon Ouest et des surmonts des bas côtés Sud et

Nord, pour le lot 'charpente-couverture', les travaux d'accompagnement de la reprise des surmonts des bas côtés, et les honoraires de l'architecte. Le montant total de cette première tranche s'élève à 198 242,27 € HT.

La seconde tranche comprend pour la 'maçonnerie', les options retenues soit : le ravalement périphérique, la reprise de la corniche du collatéral en terrasse Nord, pour le lot 'charpente-couverture', la recouverture de la nef Nord entre le porche Ouest et premier collatéral ouvert, la variante « tuiles monuments historiques » et les honoraires de l'architecte. La seconde tranche s'élève à 124 950,33 € HT.

- de solliciter une subvention DETR au taux de 40 % sur la première tranche de travaux :

- travaux de maçonnerie-taille de pierre :	163 453,04 €
- travaux de charpente et couverture ( <i>travaux à minima</i> ) :	17 590,13 €
- honoraires de l'architecte 9.5 % :	17 199,10 €
- Mission SPS (2749.70/295153.06x181043.17) :	1 701,84 €
- Imprévus :	9 946,38 €

Total HT : 209 890,49 € HT

Total TTC : 251 868,59 € TTC

## Isolation de la Mairie : Mission SPS

Des entreprises ont été consultées pour la mission de SPS à réaliser pendant les travaux d'isolation de la Mairie. Le Conseil municipal retient à l'unanimité la proposition de Socotec d'un montant de 1 624.40 € HT.

## Entrée de bourg route de La Loupe

Afin de réduire la vitesse des véhicules à l'entrée du bourg, route de la Loupe, le Conseil municipal décide à l'unanimité de poser des coussins berlinois. Le devis de la société Signaux Girod, d'un montant de 3 277,29 € HT, est accepté à l'unanimité.

## Borne de recharge des véhicules électriques

La borne de recharge de véhicules électriques sera implantée sur le parking près de la halle.

## Convention de partenariat avec l'Unité d'instruction et

### d'intervention de la sécurité civile (UIISC)

La sécurité civile propose une convention de partenariat entre l'UIISC1 et la commune. L'UIISC1 s'engage à mettre en place des activités ayant un lien

avec les prérogatives de leurs métiers au profit de la commune (par exemple : découverte par des scolaires en phase d'orientation du métier de sapeur-sauveteur, participation à des activités organisées par la commune : cérémonies, participation à des chantiers divers et variés -sans aucune concurrence avec des entreprises privées- au profit de la commune, participation à des exercices ou entraînements communs avec la caserne des sapeurs-pompiers de Bretoncelles...). En contrepartie, la commune s'engage à « mettre à disposition des infrastructures de la ville, ou des zones communales d'entraînement ». Les infrastructures mises à disposition seront remises dans l'état initial avant le prêt.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention proposée.

### Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu à Bretoncelles du 19 janvier au 18 février 2017. Un coordonnateur communal doit être nommé. M. Claude Savard accepte cette mission. Monsieur le Maire rappelle que la commune est divisée en quatre secteurs et que le recrutement de quatre agents recenseurs sera nécessaire. La priorité est donnée aux personnes qui ont déjà effectué le recensement.

### Remerciements de M. et Mme Peisey

Monsieur et Madame Peisey remercient la municipalité pour la cérémonie qui a été organisée le 8 mai.

## Réunion du 11 juillet

### Optimisation thermique et ventilation des locaux de la Mairie : résultats de la consultation

Les entreprises ont été consultées par courrier simple avec envoi du CCTP (*cahier des clauses techniques particulières*) et du DPGF (*décomposition du prix global et forfaitaire*). Une première remise des offres a eu lieu le 10 juin 2016. Suite à l'ouverture des plis, des prestations ont été supprimées. Toutes les entreprises ont été à nouveau consultées sur la base d'un DPGF

ajusté. Les offres ont été remises le 28 juin 2016. Les offres ont été analysées par le maître d'œuvre.

Le maître d'œuvre, dans ses conclusions, propose de retenir les entreprises figurant dans le tableau ci-dessous en intégrant les variantes suivantes :

- suppression de la fourniture et pose de l'isolant des combles afin de réaliser cette prestation dans le cadre d'un chantier formation encadré par Eco-Pertica.
- menuiserie PVC pour la fenêtre du bureau 7 au lot menuiserie.

Concernant les lots 1 et 2, dans l'intérêt de la coordination technique des travaux et étant donné le faible écart entre les entreprises Houvet et Vergnaud, il est proposé de retenir l'entreprise Vergnaud sur ces 2 lots, ce qui permet de prendre en compte la remise de 1 700 € HT effectuée sur son offre.

Le Conseil municipal décide d'accepter à l'unanimité les offres suivantes pour chaque lot :

LOT	ENTREPRISE	MONT. HT	MONT. TTC
1. Démolition/maçonnerie	Vergnaud Bâtiment	6442,30	7730,76
2. Plâtrerie/isolation/doublage	Vergnaud Bâtiment	36352,36	43622,83
3. Électricité/ventilation	SARL Challier	14791,16	17749,39
4. Menuiserie	Mauguin/Fuffray	6876,10	8251,32
5. Peinture	Riet	14690,00	17628,00
Chantier formation isolation	Eco-Pertica	5980,00	7176,00
<b>TOTAUX</b>		<b>85131,92</b>	<b>102158,30</b>

Monsieur le Maire est autorisé à signer les dossiers de marché.

### Réhabilitation et modification d'un local commercial (ex agence immobilière)

#### Résultats de l'appel d'offres

Un appel d'offres a été lancé pour les travaux de réhabilitation et de modification du local commercial. Suite à l'ouverture des plis, l'architecte, Sébastien Garnier, a été chargé d'analyser les offres. Monsieur le Maire présente les résultats.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir les offres suivantes :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
1. Gros-oeuvre	Rongère	38 666,51	46 399,81
2. Menuiserie	MGP	14 103,01	16 923,61
3. Plomb.-chauff.	SARL Challier	10 781,19	12 937,43
4. Électricité	EME	14 759,87	17 701,04
5. Peinture	Leduc	16 660,00	19 992,00
<b>TOTAUX</b>		<b>94 961,58</b>	<b>113 953,89</b>

# ANTIQUITES

## André Maréchal

Petits meubles - Bibelots - Pendules  
Luminaires - Bronzes - Peintures - Curiosités

11, Place Charles de Gaulle **Ouverture**  
61110 Bretoncelles Samedi et Dimanche  
Tél. 02.37.37.21.58 9h30-12h30 et 15h-18h30



## FRET Yannick

Artisan



ENTRETIEN ESPACES VERTS  
TRAVAUX DE COUVERTURE - ZINGUERIE  
AMENAGEMENT INTERIEUR - EXTERIEUR ET  
AUTRES PETITS TRAVAUX

**Tél : 06 32 11 79 09**

« Plaisance » - 61110 Bretoncelles

# Conter Fleurettes

Artisan fleuriste  
Cadeaux

13, place du Général de Gaulle  
61110 BRETONCELLES  
**02 37 37 07 16**



## Vente à la ferme de viande bovine



### Race Salers

Vente en caissettes de 12 kgs  
Sur commande

*Animaux nés et élevés sur l'exploitation*

## GAEC DE LA DUFFETIÈRE

BACLE CLAUDE & CHANTAL  
LA DUFFETIÈRE - 61110 BRETONCELLES  
TÉL : 02 37 37 29 45



# JOUR & NUIT

## AMBULANCES Charles

Installation de téléassistance

50 avenue de Paris  
28400 MARGON

**02 37 52 15 58**

contact@ambulances-charles.fr  
www.ambulances-charles.fr



Liaison SAMU

**depuis 38 ans à votre service**

- Ambulances
- VSL
- Taxis
- Installation et gestion de téléassistance



Taxis 9 places

Horticulteur & Pépiniériste

SARL

# AUX FLEURS DE COULONGES

Plantes à offrir  
Plants de légumes  
Arbustes et fruitiers  
Toutes compositions florales

Producteur - Vente au détail  
Le Haut Morin - 61110 Coulonges-les-sablons  
02 37 81 39 79

# Pascal Pommerehne

Cordonnerie - Clés  
Tampons - Imprimerie  
Plaque auto-moto.  
Réparation *Paraboot*

Centre Commercial de l'Espérance  
28400 Nogent le Rotrou  
Tél : 02 37 52 08 70




## TOUS TRAVAUX AGRICOLES

Du semis à la récolte

# E.T.A. du Perche

Elagage  
Débroussaillage  
Taille douce  
Etc ...

Florent ZAMBO  
La Chasseguaise  
61110 BRETONCELLES  
etaduperche@laposte.net

06 77 95 22 41

## LA CROIX BLANCHE

# BAR - TABAC - LOTO

Timbres fiscaux - Timbres poste  
Cartes téléphoniques - Dépot de gaz

WiFi GRATUIT

02 37 37 24 56

6, place Charles de Gaulle 61110 BRETONCELLES  
Fermé le dimanche après-midi et le lundi



## ENTREPRISE DE PEINTURE

# leduc

ISOLATION ET RAVALEMENT  
FOURNITURE ET POSE DE  
REVÊTEMENTS  
SOLS ET MURS  
DECORATION INTERIEUR

Rue de Sully - B.P. 136  
28400 NOGENT-LE-ROTROU  
Tél : 02 37 52 67 71  
Fax 02 37 52 60 94

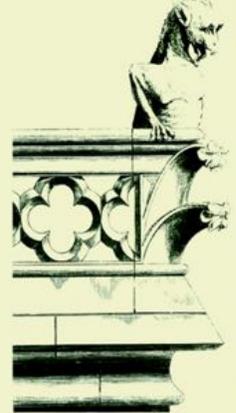


## Mr REBRAY Stéphane

### ENTRETIENS PARCS ET JARDINS

15 rue Madeleine Bigot  
61110 Condé Sur Huisne

02-33-73-08-21  
06-22-39-41-47



## Franck PELAY

RESTAURATION  
Création  
Maçonnerie

Tél./Fax : 02 37 37 25 59

## Bar des Amis

10, rue Ernest-Sagot  
61110 Bretoncelles

☎ 02 37 37 20 23

Plat du jour à midi

Monsieur le Maire est autorisé à signer les dossiers de marché.

### **Monte-charge**

Des devis ont été demandés pour la fourniture d'un monte-charge. Le choix sera effectué lors de la prochaine réunion du Conseil.

### **Four**

Monsieur le Maire présente les deux propositions qui ont été obtenues : les fours Grand-mère et Chantepie. Il donne les avantages et les inconvénients de chacun. Le Conseil municipal décide de retenir la proposition de Chantepie d'un montant de 37 727,89 € TTC (6 pour Chantepie, 1 pour Grand-mère, 4 abstentions).

### **DETR** (*dotation d'équipements des territoires ruraux*)

La demande de subvention DETR n'a pas été retenue lors de la programmation 2016. En effet, le nombre de dossiers déposés dépasse très largement le montant de l'enveloppe globale attribuée au département de l'Orne. M. le Sous-Préfet a précisé que l'opération peut cependant être engagée dans la mesure où un accusé de réception de dossier complet en 2016 a été délivré autorisant le commencement des travaux. Un dossier pourra être redéposé en 2017.

### **Restauration des façades et de la couverture de l'Eglise**

#### **Pour le choix de la tuile**

Des échantillons de tuiles ont été déposés par l'entreprise Leroux. Le Conseil municipal opte à l'unanimité, les tuiles Bavent-Prieuré coloris rouge ancien provoquant une plus-value du marché de 9934.53 € HT.

Monsieur le Maire précise que les travaux commenceront le 23 août 2016. Les sanitaires de l'espace Abbé-Fret «maison de l'emploi» seront mis à disposition des entreprises évitant la facturation d'installation de chantier. Les plantations au pied de l'Eglise côté boucherie seront retirées par le personnel communal.

### **Participation de BPN**

Par délibération en date du 12 décembre 2015 relatif

au legs de Madame Louise Quanon, le Conseil d'administration de l'association BPN décide de le reverser dans son intégralité à la Commune de Bretoncelles sur présentation de factures attestant les travaux de restauration de l'église et donne pouvoir au Président de l'association pour signer tout document prévu à cet effet. Le Conseil d'administration a décidé lors de sa réunion du 11 juin 2016 de verser une première tranche d'un montant de 40 000 € après acceptation du Conseil municipal et sur présentation des factures.

Le Conseil municipal accepte ce don à l'unanimité.

### **Effacement des réseaux rue Roger-Calbris**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le projet d'effacement du réseau basse tension de la rue Roger-Calbris.

L'estimation globale de l'effacement du réseau basse tension est évaluée 137 585 € TTC. Cet investissement est pris en charge par le Syndicat de l'Énergie de l'Orne.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et délibéré, décide :

- de coordonner les travaux d'effacement des réseaux téléphonique et éclairage public avec l'effacement du réseau basse tension. Le montant estimatif des travaux est de 70 000 € HT.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces ou autres, relatives à cette opération.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Avenir de La Poste**

M. Le Maire a rencontré M. Havard (*délégué aux relations territoriale de l'Orne*) et le Directeur de Bellême. La fréquentation de la banque postale de Bretoncelles ayant beaucoup diminué, La Poste envisage de réduire le nombre d'heures d'ouverture et/ou propose la transformation en Agence postale ou la tenue de la banque postale par un facteur-guichetier (géré par la Poste, une douzaine d'heures d'ouverture par semaine). Une présentation sera faite par M. Havard lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal. Une décision sera à prendre avant la fin de l'année.

## Terrasses des cafés...

### Application de la réglementation

M. Oussibla quitte la salle de réunions.

Toute installation de terrasse doit être autorisée par le Maire. Cette occupation est temporaire, précaire et révocable. L'autorisation du maire doit obligatoirement être écrite. Elle prendra la forme d'un arrêté qui sera assorti de prescriptions afin de prévenir tout trouble de l'ordre public. Un plan sera annexé délimitant la terrasse. Il convient de prévoir les heures de montage et de démontage et d'imposer une propreté permanente du domaine public occupé. Toute occupation du domaine public doit donner lieu au paiement d'une redevance. Monsieur le Maire propose de fixer le montant de la redevance à 1 € du m<sup>2</sup> par an, ce que le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

M. Oussibla est invité à regagner la salle de réunions.

### Service Civique

Afin de créer une web-radio, Monsieur le Maire propose de recruter un jeune dans le cadre du service civique, ce que le Conseil municipal accepte. Une journée web-radio sera organisée en juillet à la piscine.

### Gardiennage de l'Église

Par circulaire en date du 2 juin 2016, Monsieur le Préfet signale que pour 2016 l'indemnité de gardiennage de l'église n'a pas été revalorisée. En conséquence, le plafond indemnitaire pour le gardiennage des églises communales est de 119,55 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées. Le Conseil municipal décide de verser à M. l'Abbé Hébert l'indemnité de gardiennage de 119.55 € pour l'année 2016.

### Vidéo-protection

Une réunion publique a été organisée le 24 juin. La réunion a rassemblé près de 70 personnes. Les premiers retours des administrés montrent un intérêt plutôt positif à la mise en place d'une vidéo-protection. Afin de continuer la consultation, Monsieur le Maire propose d'insérer un article dans le Petit Petit Journal de septembre ainsi qu'un questionnaire à compléter et à déposer à la mairie. (*voir article p. 20*)

## Brico Bretoncelles

Fermeture le 12 août 2016

M. Frédéric Donnet remercie toutes les personnes qui ont joué le jeu en achetant à Brico Bretoncelles. Tout le possible sera fait pour qu'une reprise soit effective en début d'année.

**Voeux du Maire  
le vendredi 6 janvier 2017  
à partir de 18h30  
à la Salle des Fêtes**

### Café des Sports Nouveaux horaires

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, les nouveaux horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi	8h30-14h30 et 16h-20h
Mardi	8h30-14h30 et 16h-20h
Mercredi	FERMÉ
Jeudi	8h30-14h30 et 16h-20h
Vendredi	8h30-14h et 16h-Minuit
Samedi	9h-14h et 16h-Minuit
Dimanche	9h-13h



**Phyto-épuration**  
**Bassins- Baignades naturelles**  
**Aménagement & entretien jardins de toutes tailles**



La Petite Forêt  
 61110 Bretoncelles  
 Tél : 06 28 34 90 50

Site web : [www.crelo.fr](http://www.crelo.fr)  
 email : [crelo.thomas.tissier@gmail.com](mailto:crelo.thomas.tissier@gmail.com)



**P.C ENTRETIENS & SERVICES**  
 La Grandz Forêt 61110 Bretoncelles

**Entretiens Espaces Verts**  
 Tontes Parcs,  
 Taille de haies, d'arbres et d'arbustes  
 Traitements, Plantations  
 Binages, massifs, parterres  
 Potagers




**DEVIS GRATUIT**

CONTACTEZ NOUS AU 02.37.81.29.58  
 Pascal et Clotilde LEMETRE sont à votre disposition.  
 Email : [pcentretien@wanadoo.fr](mailto:pcentretien@wanadoo.fr)  
 Site : [www.pcentretienwanadoo.com](http://www.pcentretienwanadoo.com)

**Services à Domicile**  
 Coupe, rangement de bois de chauffage  
 Entretien intérieurs—Extérieurs  
 Petits travaux et autres.  
 Cours et Terrasses






**S.A.S. TRIFAULT TRAVAUX PUBLICS**  
 Z.A. La Touche - 72260 Marolles-les-Brautls  
**Tél. 02 43 97 40 71** - Fax : 02 43 97 17 36  
 E-mail : [trifault.tp@wanadoo.fr](mailto:trifault.tp@wanadoo.fr)



**TOUS TRAVAUX DE  
 RENOVATION DE  
 L'HABITAT**

**CHEMINEES**

La Rousselière  
 61110 BRETONCELLES

Téléphone : 02.33.25.91.66  
 Télécopie : 02.33.25.55.69

RC de l'Aigle B 409 888 179

*L'Atelier d'Elisabeth*  
 Hameau de la Booz 61110 Bretoncelles  
 02 37 37 29 88  
[atelisab@orange.fr](mailto:atelisab@orange.fr)  
<http://www.atelierdelisabeth.jimdo.com>

**Restauration**  
 toutes céramiques




**Création**  
 Arts de la table  
 Cadeaux personnalisés  
 Décoration



**Initiation**  
 Possibilité de cours et/ou stages à l'atelier ou à domicile



## Le Crédit Agricole Normandie vous accompagne dans vos projets



**Deux agences**  
Crédit Agricole Normandie  
à votre service

### RÉMALARD

28, place du Général de Gaulle  
61110 Rémalard  
Tél. 02 33 81 54 18

### BRETONCELLES

21, place du Général de Gaulle  
61110 Bretoncelles  
Tél. 02 33 81 57 83

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868.

Le privilège  
l'esthétisme  
la fonctionnalité  
et la qualité.

**6 Pierres Paysagères**  
Sylvain Sagot  
06 43 15 89 73

**Maçonnerie Paysagère**  
Pavage, Béton décoratif...

**Paysagiste Artiste**  
**Aménagement en Bois**  
**Clôture**  
**Terrassement**  
**Entretien de Parcs et Jardins**

6pierrespaysageres@orange.fr

N° siren 810 219 782 03810

Téléphone : 02 37 33 29 43  
Ne pas jeter sur la voie publique

## Café des Sports

Bar Brasserie - Restauration rapide à emporter

### MOYSAN Séverine

Directeur Général

12 Place du Général de Gaulle  
61110 BRETONCELLES

02 37 37 21 72  
06 23 17 78 04  
se28240@hotmail.fr

SAS SIKER N°SIRET 817 731 508



## Guy MALARD



Maçonnerie - Couverture

Carrelage - Restauration



**Le Haut May 61110 Bretoncelles**

**02 37 37 20 61**



## Aux prairies du Perche

Boucherie, Charcuterie, Plats cuisinés, Buffets froids

25 place du Général de Gaulle  
61110 Bretoncelles

Tel: 02 37 37 20 14

*Ouvert du mardi au samedi*  
8h - 13h et 15h - 19h30  
et le dimanche 8h30 - 12h30  
Fermé le lundi

5 rue des camélias  
61290 Neuilly-sur-Eure  
Tel: 02 33 83 59 80

*Ouvert du mardi au samedi*  
8h30 - 13h  
et le dimanche 8h30 - 12h30  
Fermé le lundi



Vos bouchers Frédéric et Vincent  
vous proposent:

- une viande de la région, choisie par leurs soins
  - une charcuterie artisanale souvent récompensée
  - des plats cuisinés
  - des rôtis spéciaux
  - la réalisation de vos buffets froids
  - des colis préparés en boutique
- \* boeuf, porc, dinde, poulet de 100€ à 120€  
\* 2 colis grillades pour l'été



# ETUDE DE Me SANDRINE LECERF-OFFROY

14 place Charles-de-Gaulle 61110 BRETONCELLES

☎ 02 37 37 20 02 – fax : 02 37 37 26 32

Mail : sandrine-lecerf-offroy@notaires.fr

Réf. 191831 : petite maison de village avec jardin séparé, comprenant : cuisine, séjour, salle de bains, wc. A l'étage : une chambre. Maison reliée au tout à l'égout. DPE : non concerné. PRIX : 23 000 € + Hon. Nég. + frais d'acte 3 316 €

Réf. 227716 : Maison de plain-pied proche des commerçants sur 655 m<sup>2</sup> de jardin, comprenant : entrée, séjour avec cuisine à l'américaine, deux chambres, salle de bains-wc. en Dépendance : cellier et cave. terrasse pavée. Jardin surélevé. Grenier au-dessus. Chauffage électrique. Tout à l'égout. DPE : en cours. PRIX : 85 000 € + Hon. Nég. + frais d'acte 7 814 €

Réf. : 169846 : pavillon de plain-pied en lotissement sur 528m<sup>2</sup> de terrain, comprenant : entrée, séjour-salon, cuisine, dégagement, deux chambres, salle de bains et douche, wc. terrasse sur l'arrière. En dépendance : cellier. Chauffage central au gaz. reliée tout à l'égout. Classe énergie : F. PRIX : 95 000 € + Hon Nég. + frais d'acte 8 159 €

Réf. 219559 : Pavillon sur sous-sol non enterré, sur 655 m<sup>2</sup> de jardin, proche centre du village, comprenant : sous-sol complet : garage, chaufferie, pièce. Au rez de chaussée : entrée, wc, cuisine, séjour-salon avec petite cheminée de coin, une chambre, salle d'eau, dégagement. A l'étage : palier, 4 chambres, cabinet de toilette. Dépendance de 22m<sup>2</sup> comprenant deux pièces à rénover. préau de 30m<sup>2</sup> à la suite. Chauffage central au fuel (chaudière neuve). relié au tout à l'égout. Classe énergie : F. PRIX : 110000 € + Hon. Nég. + frais d'acte 9 350 €

Réf. LB01378 : Grande maison (165m<sup>2</sup> hab.) en sortie d'agglomération sur 7350 m<sup>2</sup> comprenant : entrée, séjour, salon avec cheminée et insert, cuisine, grande pièce, salle d'eau, wc. A l'étage : dégagement, wc avec lave mains, trois chambres. Grenier isolé au-dessus. Cave voûtée sous partie maison. A l'arrière de la maison hangar à usage de garage. Atelier. Chauffage pompe à chaleur et central gaz, adoucisseur d'eau, assainissement à réhabiliter. En dépendance : bergerie. Grand terrain longeant rivière. Classe énergie : E. PRIX : 150 000 €. + Hon Nég. + frais d'acte 12 296 €

Réf. : 225328 : grande maison (240m<sup>2</sup> habitable) comprenant : au rez de chaussée : entrée, salon avec cheminée et insert, séjour, cuisine aménagée, dégagement, wc, salle de bains, arrière cuisine, chaufferie-buanderie, garage. A l'étage : palier, deux chambres, wc. Autre partie comprenant : au rez de chaussée : cuisine aménagée avec coin repas. A l'étage : palier avec coin salon, pièce, wc, salle d'eau, deux chambres. Dépendances : abri de jardin style chalet en bois, autre abri de jardin, serre. Chauffage central au fuel. Assainissement à réhabiliter. DPE : D. PRIX : 210 000 € + Hon Nég. + frais d'acte 16 435 €

Réf. : 135951 : Très belle propriété (château) des 16 et 19ème siècles, au coeur du parc régional du Perche, avec parc, jardin, étang, sur 43 765 m<sup>2</sup>, traversée par deux ruisseaux. la propriété d'environ 470 m<sup>2</sup> habitable comprend : un sous-sol complet avec cave voûtée, atelier, sauna, chaufferie (115m<sup>2</sup>). AU RDC : 2 salons (95m<sup>2</sup>), séjour (35m<sup>2</sup>), cuisine (30m<sup>2</sup>), galerie, office avec vestiaire, wc. Au 1er : palier, grande suite des 2 ch, couloir, 3 autres chambres, salle de bains, wc. Au 2ème : palier, 3 ch, couloir, salle de jeux, salle d'eau, wc. le tout en parfait état. Fosse septique. Classe énergie : E. PRIX : 850 000 euros + Hon. Nég. + frais d'acte 60 573 euros

DIVERS TERRAINS A BÂTIR SUR BRETONCELLES et MOUTIERS-AU-PERCHE en lotissement ou en campagne.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A L'ÉTUDE**

# Election à la Communauté de Communes

## « Pourquoi me suis-je présenté ? »,

**David Lambert**

« Début juillet, suite au décès de Mr Jean-Pierre Gérondeau, la Communauté de Communes a procédé à l'élection d'un nouveau président. Je me suis porté candidat afin de faire évoluer notre structure intercommunale et que la commune soit au sein de l'exécutif. Comme vous le savez le résultat ne m'a pas été favorable. Il reste qu'il me paraissait important de vous transmettre le discours de candidature prononcé devant les délégués communautaires. Il ressort de cette élection que le maire de Bretoncelles sera absent du bureau des vice-présidents alors que Cour-Maugis (700 habitants) aura par exemple deux représentants. C'est d'autant plus regrettable que le nouveau président de la CdC a indiqué dans son discours être « légitime et objectif car il n'est pas maire de Bretoncelles... »

Le nouveau bureau :

Président Mr Daniel Chevée

1er Vice-président : Michel Garnier, Maire de Moutiers-au-Perche, en charge de la voirie

2ème Vice-président : Denis Bobin, Maire de Sablons-sur-Huisne, en charge des travaux et du sport

3ème Vice-président, Guy Rigot, Maire de Cour-Maugis-sur-Huisne, en charge du développement des territoires

4ème Vice-président, Patrick Rodhain, Maire de Rémalard-en-Perche, en charge des affaires scolaires et de l'enfance

5ème Vice-président, Christophe Guiard, Maire de La Madeleine-Bouvet, en charge des finances et de la fusion

6ème Vice-président, Thierry Liger, Maire-adjoint de Cour-Maugis-sur-Huisne, en charge du développement économique

Mon discours de candidature  
(prononcé le 4 juillet dernier)

### Une candidature positive

Je voudrais d'abord exprimer que ma candidature n'est pas une candidature négative, contre, mais une candidature pour construire dans les mois qui viennent ainsi que sur le long terme après la fusion. Je n'ai pas envie de polémiquer, ni critiquer ce qui s'est fait avant mais j'ai envie de proposer

une nouvelle dynamique pour notre intercommunalité.

Quelle que soit l'issue du scrutin aujourd'hui pour ma part je continuerai à être positif, constructif comme je le suis depuis 2 ans.

Ma candidature s'inscrit sur le long terme, car je pense que le Président de la CdC Perche Rémalardais devra être candidat pour la future grande CdC. Le fait que Mr Daniel Chevée ne souhaite pas aller au-delà du mois de décembre place notre CdC dans une situation de faiblesse par rapport à Perche Sud.

### La légitimité d'une candidature

C'est l'occasion pour moi, en propos préliminaire et avant d'exposer ma vision sur les prochains mois de notre CdC, d'évoquer devant vous une notion fondamentale pour nos structures et leur avenir, je veux parler de la légitimité.

Hier, jour de vide-greniers à Bretoncelles, j'ai rencontré de nombreux habitants ; forcément, un certain nombre d'entre eux m'ont encouragé dans ma démarche ; pour eux la CdC doit être le prolongement de leur choix. Beaucoup m'avaient reproché le choix initial de ne pas m'être porté candidat en 2014.

**Nous devons, en tant qu'élus, avoir toujours en tête que les postes ne nous appartiennent pas, que sans le vote de la population il n'y a pas de légitimité possible, que la CdC n'est pas une structure hors sol, qu'elle doit être représentative de ses habitants.**

Je suis néanmoins conscient que cette légitimité, liée à l'élection, n'est pas suffisante. Si je me présente à vos suffrages c'est que j'estime **avoir la légitimité en termes de compétences**. Mon expérience de maire tout d'abord. Elle est fondamentale et irremplaçable. On ne peut pas appréhender tous les enjeux sans cette expérience. Je crois, depuis plus de 2 ans, avoir montré mon dynamisme, mon pragmatisme en tant que maire, mais aussi à la CdC. En dehors de la commission voirie, je crois participer activement et de manière constructive à toutes les commissions. J'ai une connaissance de l'ensemble des dossiers qui nous attendent et je crois que le management ne sera pas un souci.

Cette connaissance des problématiques est facilitée par mon parcours. Certains d'entre vous n'ont appris que

récemment que mon cursus initial ressemble plus à un DG de CdC qu'à un chocolatier. Je suis en effet titulaire d'un bac + 5 en développement local et aménagement du territoire : développement de projets, finances locales, urbanisme entre autres étaient au programme.

Autre légitimité importante/primordiale : celle de ne pas présenter une candidature isolée. Ainsi, j'ai sollicité le soutien de Patrick Rhodain et de Denis Bobin pour qu'enfin nos trois pôles deviennent les moteurs de notre CdC et pas un frein. Nous travaillerons ensemble sur une complémentarité, voire sur certaines mutualisations. La force de notre territoire c'est d'avoir 3 pôles dynamiques. Il est grand temps de s'en servir. Enfin, dernière légitimité : j'ai la confiance de nos élus départementaux pour présider notre CdC, ce qui sera très important pour nos futurs projets.

## Ma vision pour l'avenir

### Un enjeu majeur la réussite de la fusion :

Une candidature qui s'inscrit au-delà de ces quelques mois, car c'est pendant ces mois de transitions que vont se cristalliser les enjeux de la fusion. La CdC a besoin **d'un président non partisan, sans proximité amicale et/ou idéologique** avec le Président de Perche Sud. Un président qui doit défendre les intérêts et le poids du Perche Rémalardais et non **pas s'inscrire dans un consensus mou**. Pour avancer, il faut être capable de faire des choix clairs. Un mariage, ce n'est pas un effacement de ses convictions. Et, comme je l'ai dit en introduction, si je suis élu, je serais candidat pour la présidence de la future CdC élargie. Mais, pour cela, il est fondamental de préparer et réussir la fusion, être les mains dans le cambouis dès aujourd'hui pour être opérationnel le 2 janvier.

### En finir avec la « concurrence » entre les 3 pôles :

Ma candidature s'appuie sur la collégialité des 3 maires des communes pôles mettant fin aux querelles du passé et facilitant ainsi les prises de décisions, collégialité qui représente quasiment 6 habitants sur 7 de la CdC. **Les 3 pôles doivent davantage coordonner leurs actions et les inscrire dans la stratégie de la CdC**. Ce sera fondamental pour assurer le développement du territoire.

Ce sera fondamental car il faudra une coordination entre les communes et la CdC, notamment en matière budgétaire. Les premiers impacts sur des petits transferts montrent

toute la difficulté que nous aurons à maintenir les équilibres. Lorsque nous serons dans le cœur des transferts plus importants ce sera fondamental. Notre avenir est imbriqué. Toutes les décisions devront être partagées, évaluées quant à leurs conséquences. C'est vrai aussi pour les plus petites communes ; c'est pourquoi je proposerais une évolution de la gouvernance un peu plus en avant.

### Une candidature pour dynamiser la CdC :

Si on prend un peu de recul, l'image de notre Communauté de Communes en dehors de notre territoire est celle d'un espace peu dynamique. Nous avons un retard de développement dans certains domaines, en particulier l'économie. Si une première étape est engagée avec la pépinière grâce à la volonté et au travail de Thierry Liger (vice-président en charge de l'économie), il convient maintenant de s'engager plus fortement. Il est indispensable, à très court terme, de concentrer l'essentiel de nos moyens sur ce domaine, surtout dans l'ingénierie. **La priorité doit être l'économie. J'ai déjà fait part de mon souhait à Thierry Liger qu'il conserve ce poste et que, pour montrer à l'extérieur que notre priorité est l'économie, le Vice-Président en charge de l'économie soit placé en numéro 1.**

**N'oublions pas que la plaie de notre pays, et donc de notre territoire, c'est le chômage. Faisons à notre échelle le maximum dans ce domaine.**

D'autre part, les prises de **décisions doivent être plus rapides, plus partagées et surtout basées sur des choix**. Mon travail à la présidence sera de toujours vous donner un choix. L'exemple type est la structure d'accueil pour les petits. S'il y a un consensus sur le fait de créer une structure à ce jour il manque les scénarios possibles.

### Modifier la gouvernance, Donner un vrai pouvoir aux Vice-Présidents :

Une candidature placée sous le signe d'une vraie délégation aux Vice-Présidents, avec un organigramme simplifié qui utilise au mieux les compétences en leur donnant plus de souplesse et plus d'autonomie. Le Président qui s'occupe de tout, spécialiste de tout... aujourd'hui ce n'est plus possible. D'autre part, il faut préparer la fusion. La future gouvernance, pour être efficace, ne pourra pas empiler les postes.

### Des vices-présidences...

Je proposerai 5 vices-présidences ; maintenant, si le conseil

décide un statu quo, je m'y adapterais. Au-delà d'un nombre, d'une organisation, nous devons montrer que nous pouvons aussi nous adapter.

- Economie/Tourisme
- Scolaire/enfance
- Aménagement espace : voirie, SPANC (service public d'assainissement non collectif), PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal), rivières
- Finances
- RH (relations humaines)

Je souhaite que le maximum de vice-présidences en place continue. Toutefois il est légitime que le maire de Sablons-sur-Huisne occupe une place majeure au sein de la gouvernance. Denis Bobin, avec qui j'ai échangé sur ces sujets, me semble avoir toutes les compétences pour piloter une grande commission Aménagement de l'espace.

Enfin, je propose de supprimer la commission Tourisme et de l'intégrer à l'économie. Pourquoi ? Après échange avec le Président de l'Office de Tourisme, il s'avère que le fonctionnement actuel est source de divergences, les prérogatives des uns et des autres mal définies et surtout interprétées différemment. Cela devient un frein pour une efficacité opérationnelle. Soit la CdC reprend totalement le pilotage, soit elle délègue à l'office. Un système entre deux n'est pas efficient. Compte-tenu du programme qui nous attend et de l'efficacité de l'office, je privilégie la délégation.

Par contre, les personnes en charge de ces dossiers actuellement pourront continuer à les piloter. Comme on le fait dans nos Conseils municipaux, nous pouvons créer des délégations.

Nous en débattons tout de suite après l'élection du Président. Ce qui me paraît important, c'est l'efficacité, l'équilibre entre communes petites et grandes, et surtout la compétence et l'engagement des personnes qui pilotent...

### **Des commissions ad hoc**

Je préconise la création de commissions à sujets déterminés avec un référent en charge du dossier : des groupes resserrés autour d'actions concrètes. L'exemple type est la mise en place de la compétence 'cantine'. 4 à 5 personnes maxi pourraient en avoir la gestion avec l'appui d'un spécialiste externe.

Cela concernerait plusieurs autres sujets :

- Accueil petite enfance
- Culture
- PSLA (pôle de santé libérale ambulatoire)
- Eau-Assainissement, en prévision de 2018
- ...

### **Les maires plus associés aux réflexions**

Sur la gouvernance, je propose également que les maires soit associés en permanence aux préparations des décisions. C'est une nécessité absolue. C'est pourquoi je donnerais pendant les mois qui précèdent la fusion un rythme hebdomadaire aux réunions de Vice-Présidents où seront invités les maires non Vice-Présidents. C'est aujourd'hui possible grâce aux communes nouvelles. Dans le maximum des cas nous serons 9 autour de la table. Il faut retisser le lien CdC/communes. L'intercommunalité doit être le prolongement de la commune pour permettre d'exercer certaines compétences avec une meilleure efficacité et (ou) à un moindre coût.

Le rôle du Président : créer cette dynamique, l'entretenir et surtout travailler sur le projet de fusion à court et moyen terme. Trop de sujets de la loi Notre sont négligés...

Mes engagements : insuffler une dynamique, préserver les intérêts du Perche Rémalardais dans le cadre de la fusion, respecter les communes qui doivent être les piliers du développement de la CdC, être un président pragmatique.

Le dernier point que j'aborderais car je conçois que cela peut être une inquiétude : ma disponibilité. Je prends ici le même engagement que j'ai pris à Bretoncelles. Je consacrerai le temps nécessaire à l'avancée des dossiers, des projets... même si je ne serais pas un président de représentation. Priorité au travail, ... J'ai une pile de CV sur mon bureau pour renforcer mon entreprise. Comme pour Bretoncelles, l'intégralité de l'indemnité y sera consacrée...

Enfin, je crois qu'il est important d'avoir toujours un pied à l'extérieur de notre rôle d' élu : cela permet de prendre du recul et d'éviter l'entre-soi bien trop souvent source d'aveuglement...

David Lambert



**La Bibliothèque** : la liste des nouveautés est accessible sur le site Internet de la commune. Elle s'est enrichie des **nouveaux prix littéraires 2015** : venez les découvrir !

**Les films** : des nouveautés sont à la disposition des adultes et des jeunes, elles vous attendent à la bibliothèque.

**La phonothèque** : pour les mélomanes et autres amateurs de musique, plus de 300 CD musicaux sont disponibles.

**Le club de lecture** : rendez-vous un mardi sur deux pour une rencontre animée par Daniel Sache autour de l'actualité, des livres et des jeux de mots.

**Les Livres audio** : des livres à (re)découvrir en les écoutant : un fonds important à venir emprunter gratuitement à l'Espace Abbé-Fret.

## Salle de conférences et d'expositions (entrée libre) : septembre - décembre 2016

**Septembre :**

Exposition de **Bernard Delprat et de ses « élèves »**

**Vernissage le samedi 17 septembre à 17h30.** Exposition prévue jusqu'au vendredi 30 septembre inclus.

**Octobre :**

Exposition de **Nadine Bichon**

**Vernissage le samedi 08 octobre à 17h30.** Exposition prévue jusqu'au samedi 29 octobre inclus.

**Novembre :**

Exposition des **animaux en sculptures miniatures** de **Luc Noël**

**Vernissage le samedi 5 novembre à 17h30.** Exposition prévue jusqu'au samedi 26 novembre inclus.

**Décembre :**

Exposition des **planches originales de l'œuvre du personnage de Zorro** présentées par le célèbre écrivain **André Papazian** :

**Vernissage le samedi 3 décembre à 11h30.** Du samedi 3 décembre au samedi 17 décembre inclus.



## Espace Public Numérique

### Pionniers, aventuriers : c'est parti

Plusieurs projets nouveaux – et de grands projets - vous ont été proposés en début d'année : ils sont maintenant en début de phase opérationnelle.

### La web-radio

L'équipe technique est maintenant en place. Les premières émissions ont commencé, pour le rodage principalement. Une grille de programme de base est en place ; vous pouvez vous y insérer ou proposer de nouvelles émissions.

**Le plus** : un encadrement professionnel, une équipe qui se met en place, où vous trouverez formation, aide, bonne ambiance... et dans laquelle les débutants sont les bienvenus. Pour voir, participer ponctuellement ou gérer votre propre émission, c'est le moment idéal.

### La vidéo

Dans le cadre du ciné-club du Perche Rémalardais, le

festival international 2017 vous invite à participer : une aventure exceptionnelle à ne pas manquer.

- La création de courts métrages ; vous serez encadrés par des professionnels de renommée nationale et internationale. Une aventure intense, une expérience inoubliable. Les réalisations sélectionnées seront présentées au festival.
- La participation au festival sur 2 jours en participant au tournage de kino. Encore une expérience unique.

Il aura lieu du 23 juin au 25 juin. Le 23 juin, un bloc jeunesse, ouvert aux lycéens, étudiants permettra de présenter les courts métrages (1 à 30 mn). Les réalisations de la région qui n'auront pas été sélectionnées seront toutes présentées dans le cadre du ciné-club.

*Contactez-nous dès maintenant pour des informations plus complètes ; cela ne vous engage à rien. La diversité unique des projets fait qu'aucune compétence n'est nécessaire et que chacun y trouvera forcément sa place.*



## Les pouvoirs de police du Maire

Suite à de nombreuses interpellations des Bretoncellois, et en collaboration avec la gendarmerie, nous avons organisé une réunion-débat autour des problématiques de sécurité. Plus de 70 personnes étaient présentes, montrant ainsi une attente importante.

C'est un sujet que nous n'avions pas abordé lors de la campagne électorale. *Il me semble nécessaire, avant de prendre des décisions, d'avoir votre avis* sur les moyens à mettre en place. Vous trouverez ci-après les différents points qui ont été abordés lors de cette soirée.

D'autre part, nous avons joint au petit journal (*feuille volante*) un questionnaire afin que chacun puisse s'exprimer. Vous pourrez le remettre anonymement avant le 3 octobre dans la boîte à lettres de la mairie. Après analyse de vos réponses, le Conseil municipal pourra alors avancer dans sa prise de décision.



À ce jour, nous sommes dans la réflexion ; aucune décision n'est envisagée avant la fin de l'année.

### Les pouvoirs de police du Maire :

*Bien qu'il soit doté de pouvoirs de police, le maire n'est juridiquement pas chargé de la sécurité des personnes et des biens. Celle-ci relève de l'Etat. Pour autant, le maire peut concourir à la prévention de l'insécurité et de la délinquance...*

*Il doit, en s'appuyant sur des arrêtés,*

- Assurer le bon ordre dans les lieux publics lors de rassemblements
- Prévenir et faire cesser les rixes, disputes ... dans les lieux publics
- Gérer la sécurité publique (circulation, stationnement, manifestations, rassemblements ...)
- Prévenir en matière de salubrité publique

### Rôle du maire pour assurer la tranquillité publique :

- Le maire a plus un rôle théorique puisque, juridiquement, celle-ci relève de l'Etat.
- Le maire doit porter à connaissance du parquet tout crime ou délit dont il a connaissance

### Moyens :

- Lorsqu'ils existent, les policiers municipaux sont sous l'autorité directe du maire pour l'application des arrêtés
- Informer et solliciter la gendarmerie... pour assurer la protection de la population et veiller à l'exécution des lois
- La prévention, le règlement des conflits à l'amiable :
  - rappel à l'ordre
  - convocation en mairie (si mineur, avec un représentant légal)
  - réparation du préjudice
  - conciliation entre les parties



## Les problématiques à Bretoncelles : des infractions de tous ordres

- 3 vols en 2 ans qui concernent directement la commune : locaux mairie, ateliers,
- 10 cambriolages avec dépôt de plainte en gendarmerie en 2015
- Des petits trafics de stupéfiants (cannabis...)
- Dégradations de locaux (toilettes Espace Abbé-Fret, chalet des boulistes)
- Insultes envers personnes vulnérables

## Des infractions en forte progression

- **2014 : 19** interventions gendarmerie
  - **2015 : 41** interventions gendarmerie
- ... En sachant que la gendarmerie intervient sur 1 incident sur 2 en moyenne

## De trop nombreuses incivilités

- Déchets aires de jeux
- Table brûlée ENS
- Dépôts sauvages d'ordures
- Stationnement gênant, dégradation mobilier urbain
- Vitesses excessives

## Des moyens à envisager ?

- Police municipale, intercommunale ?

Il est toujours possible de créer un poste de policier municipal. Cette option engagerait la commune sur du très long terme avec toutes les conséquences budgétaires qui vont avec. Pour la collectivité, **le coût peut être estimé à environ 40 000 € par an** (salaire/charge/véhicule/bureau...). Au regard des restrictions budgétaires actuelles, présentées dans le Petit Journal de mai, il est important d'en mesurer les conséquences. De plus, même si nous observons une progression des actes d'incivilités, il est très difficile d'évaluer l'efficacité d'un seul agent : nos voisins Rémalardais, malgré la présence d'une policière municipale, sont confrontés aux mêmes difficultés.

Par contre, dans le cadre de la nouvelle Communauté de Communes, une réflexion plus large pourrait s'engager.

- Vidéo-protection ?

De nombreuses collectivités (petites et grandes) se sont engagées dans la mise en place d'un tel dispositif. C'est le Maire (et son Conseil municipal) qui décide de son implantation et de la zone couverte. Néanmoins, des règles

très strictes sont à respecter. Une autorisation préfectorale est nécessaire avant toute installation. L'ensemble est précisé par la loi 95-73 du 21 janvier 1995.

## Les objectifs de la vidéo-protection

- **Protéger** les bâtiments publics et leurs abords
- **Diminuer** les infractions aux règles de circulation
- **Prévenir** les atteintes à la sécurité des personnes et des biens
- **Aider** les forces de gendarmerie dans le cadre des enquêtes

## Obligations de la vidéo-protection ?

**En aucun cas la vidéo-protection ne doit permettre de visualiser l'intérieur des immeubles d'habitation ni leurs entrées.**

- Avoir un point de contact : le Maire doit désigner un interlocuteur afin de faciliter le droit d'accès aux images
- Informer le public et garantir le droit d'accès : par le biais de panneaux, les zones sous vidéo-protection doivent être visibles. Sur ce panneau figurent les coordonnées du point de contact garant du droit d'accès.
- Prendre en compte les demandes de renseignement
- Limiter la conservation des données
- Identifier les personnes habilitées à utiliser les images (gendarmerie,...)
- Sécuriser/évaluer/contrôler le système



**L'incivilité est un comportement qui ne respecte pas une partie ou l'ensemble des règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.**



**Marché de Noël  
BRETONCELLES**

N'oubliez pas votre désormais  
fidèle **Marché de Noël** le



**samedi 17 décembre**

Les commissions  
Commerces et Fêtes  
& cérémonies en  
charge de son  
organisation  
font appel à toutes  
les bonnes volontés



désireuses de  
s'investir sur ce projet.  
Nous vous attendons  
nombreux et toutes les  
idées, mêmes les plus  
improbables, seront les  
bienvenues.

**Vieux bureaux d'écoliers à donner.  
À bon entendeur...**



**Avant de vous  
'servir', merci de  
contacter la mairie  
au 02 37 37 23 27**

**Entretien THOMAS  
Parcs & Jardins Christophe**

La Jolivière  
61110 CONDEAU

LIGNE DIRECTE **02 33 73 38 23**

**TAXI CAILLON**  
À votre disposition 24/24 et 7/7

Nous sommes à votre disposition pour vous conduire vers  
tous types d'établissements, en vous accompagnant  
dans les démarches administratives.  
Contactez nous au 02.37.52.09.39 ou 06.74.92.37.16

En ce numéro de rentrée, nous vous proposons 3 nouvelles rencontres avec nos artisans locaux. L'accueil qui m'est réservé est toujours aussi accueillant. Merci à nos 3 artisans de l'intérêt qu'ils portent pour notre Petit journal et Bretoncelles en particulier.

Éric CHÉROT, Maire-Adjoint

## GESLAIN AUTOMOBILE : Garage expert

Société spécialisée dans la vente et réparation de véhicules toutes marques, locations, ventes et réparations matériels espaces verts. Mécanique tôlerie et peinture.

J'étais ouvrier-mécanicien chez M. PELLETIER quand celui-ci m'a proposé de reprendre le garage qu'il exploitait.

J'ai saisi cette opportunité et j'ai créé à cet effet une « SARL » destinée à la reprise de l'activité. Depuis 2012, j'exerce seul après avoir eu un mécanicien pendant 6 mois.

La répartition de mon activité se fait de la manière suivante : 80% avec des particuliers, 20% avec des collectivités.



70% de mon chiffre d'affaires concernent les réparations et l'entretien de voitures de particuliers, 30% l'entretien et les réparations de motoculteurs, tracteurs et tondeuses.

Actuellement j'exerce seul et cela me permet de vivre correctement. Les clients sont fidèles.

La prudence s'impose néanmoins en termes de conjoncture. Je n'envisage pas d'investissements ni d'embauche à court terme.

## SARL « DB AUTO »

Entretien et réparations véhicules toutes marques, ventes neufs et occasions toutes marques. Entretien et réparations, vente matériels motoculture, véhicules sans permis.

Passionné de mécanique automobile, après 20 ans d'expérience comme responsable d'atelier (11 mécaniciens sous ma responsabilité), j'ai décidé de m'installer à mon compte.



C'est en janvier 2010 que **Dorothee** et moi avons créé la « SARL DB AUTO » destinée à la reprise du garage.

Nous exerçons avec 2 Mécaniciens, **Gilles** et **Romain**.

**Gilles** possède une grande expérience professionnelle et transmet, depuis plus de 3 ans, tout son savoir-faire à **Romain**.

Le niveau d'activité actuel est correct, le contexte économique local se maintient. Notre clientèle nous connaît et reste fidèle.

L'avenir immédiat nous permet de rester sereins. Nous envisageons des travaux d'aménagement et d'embellissement afin de mieux accueillir notre clientèle.

## SARL « JOURDHEUIL »

J'ai toujours souhaité mon indépendance sur le plan professionnel. Dès mon retour de l'armée, en février 1982, j'ai naturellement créé ma propre affaire de menuiserie. J'ai débuté seul et ai développé ma propre clientèle.

L'évolution des technologies m'a obligé à réorienter mon activité vers la menuiserie « PVC », Fenêtres, volets roulants, stores, qui constitue aujourd'hui, l'essentiel de mon travail.

Ma clientèle est constituée, en grande majorité, par des particuliers dans un périmètre d'environ 20 km autour de Bretoncelles. Quelques collectivités me confient également des travaux, notamment la mairie de Bretoncelles et La Madeleine-Bouvet.



J'exerce actuellement avec un ouvrier. Après les années 2014 et 2015, assez délicates sur le plan économique, mon carnet de commandes s'est regarni en 2016.

La reprise d'activité de cette année me permet d'envisager l'avenir de manière plus sereine.

Ma qualification « RGE » est un véritable atout. Elle permet de faire bénéficier mes clients d'avantages fiscaux pour les travaux d'isolation.

# Travaux de restauration de l'église

## CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

### Motifs de l'intervention :

L'Eglise Saint-Pierre de Bretoncelles, d'architecture gothique flamboyante, date, dans sa majeure partie, du début du XVIème siècle, voire, pour certaines parties dont le clocher, du début du XVIIème siècle.

Actuellement, l'édifice est ouvert au public tous les jours de 9h30 à 18h.

Cette église, bien entretenue, est aujourd'hui en bon état de conservation et aucun désordre structurel ne vient compromettre sa stabilité ou mettre en péril ses usagers.

Il y a 8 ans, la Commune a commencé à réfléchir à la restauration avec la création de l'association de Bretoncelles Patrimoine Nature (sous l'impulsion de la Commune) qui a conduit à la signature d'une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine, les fonds recueillis devant exclusivement être consacrés à la restauration de l'Eglise.

Suite à ces différents éléments, une étude a été menée par Monsieur Eric Yvard en 2011-2012

Au vu des priorités budgétaires, la commune a décidé de repousser à 2014 l'engagement de cet investissement.

M. Jean-Charles De Sèze, architecte à Caen, a alors été choisi pour réaliser un diagnostic sanitaire permettant de déterminer les travaux à engager.

L'objet des travaux correspond donc à des travaux nécessaires au maintien sanitaire de l'église et des travaux d'embellissement comprenant la réfection des enduits, avec une attention particulière au niveau du porche.

### Descriptif de l'investissement :

Le programme des travaux porte sur la restauration des façades extérieures et des couvertures de l'Eglise.

L'opération comportera deux lots :

- maçonnerie & pierres de taille
- charpente & couverture

La première tranche concernera :

- le pignon ouest et les arases des pignons du bas-côté sud et nord,
- la restauration des couvertures des bas-côtés nord et sud de la nef (chapelles).

Les travaux de ravalement périphérique et la reprise de la corniche du collatéral en terrasse nord feront l'objet d'une deuxième tranche de travaux ainsi que la recouverture de la nef Nord entre le porche Ouest et le premier collatéral

ouvert avec la variante « tuiles monuments historiques.

### Impact sur l'environnement :

- Sécurisation de l'édifice
- Mise en valeur du patrimoine bâti.

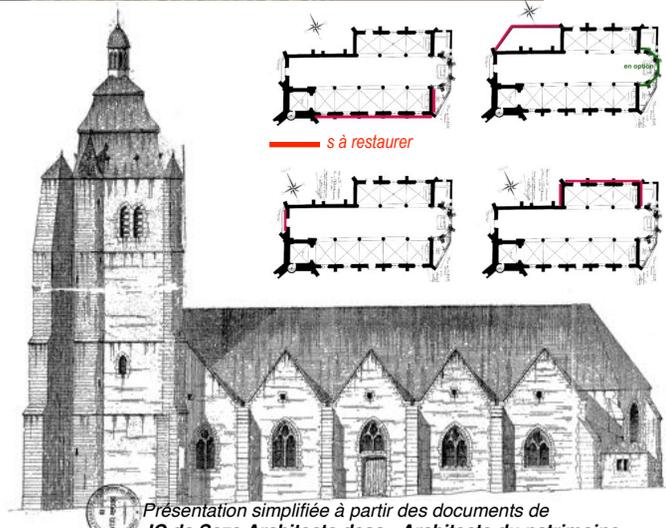
### Programme détaillé des travaux :

#### Lot maçonnerie & pierres de taille :

Les travaux comprendront les installations de chantier, les protections des existants au droit des zones de travaux, les échafaudages verticaux et sur couverture, les travaux de pierre de taille et de sculpture, les travaux de nettoyage et de mise en valeur des parements, les travaux de maçonnerie, la réfection des enduits en mortier de chaux et le traitement des gravois en fin de chantier.

#### Lot charpente & couverture :

Les travaux comprendront les bâchages, la dépose de couverture en tuiles plates pour réemploi, le liteauage (assemblage des liteaux - baguettes de bois- devant supporter les tuiles), la fourniture et la pose de tuiles plates, les faitages, les rives adossées, le remaniement et le redressement de bois puis l'évacuation des gravois.



Présentation simplifiée à partir des documents de JC de Seze Architecte desa - Architecte du patrimoine

## Salon de coiffure

'Décoiffante'... inauguration du nouveau salon de **Coiffure Nacrée** ! Sourires, accueil, disponibilité de Gaëlle et Pauline (Marie, en congé



maternité, les rejoindra mi-juillet) pour présenter la nouvelle installation du salon, plus spacieuse, plus lumineuse, qui semble répondre aux souhaits de tous les clients, anciens, nouveaux et, nous l'espérons, à venir.

Cette fin d'après-midi au salon s'est transformée en apéritif-bavardage, chacune et chacun retrouvant amis ou connaissances autour d'un buffet bien garni.

Merci, Gaëlle, pour votre accueil et pour votre gentillesse,

MFI D

## Fête de l'école

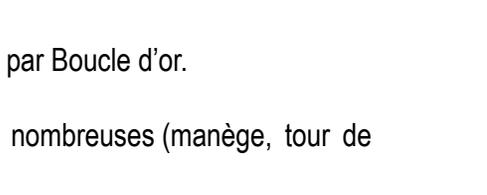
Animation garantie dans la cour de l'école, ce samedi 2 juillet, pour la fête de l'école.

Le spectacle de chacune des classes a permis aux familles de venir apprécier les performances de leur enfant. Décors, costumes et prestations étaient au niveau alors que l'ensemble était animé par un papa musicien aux commandes de son piano électrique et que chaque institutrice soutenait ses 'petits' avec entrain

Le thème de cette année était autour des **contes**, qui nous ont emmenés du Petit Chaperon rouge aux Trois petits cochons en passant par Boucle d'or.

Les animations extérieures étaient nombreuses (manège, tour de poney, stands de maquillage et de jeux, buvettes et gâteaux en grand nombre) et le ciel nous a exceptionnellement (!) gratifié de coins bleus pour que chacune et chacun profite de ce bel après-midi.

MFI D



## Fête Nationale, Fête communale

Comme chaque année, nous avons eu notre fête communale le **samedi 16 juillet** : repas champêtre avec 350 participants, musique, feu d'artifice et bal étaient au programme.



Erwan & Malou avec leur orgue de Barbarie



À la friteuse, avec Yves et Gérard



Sur le grill (!), avec Samuel, Claude et Michel

## Forum des Associations

Samedi 3 septembre, au gymnase, nous avons accueilli une trentaine/quarantaine de familles autour de 9 associations et du lancement de la web-radio ( cf p 19 ) :

- Pongistes Coeur du Perche,
- Badmington,
- Gymnastique d'entretien,
- Tae kwon do,
- Union sportive nogentaise,
- Sophrologie,
- Football Espoir du Perche,
- Ecole de musique Au Clair de Lune et
- Association de galas de danse

Découvertes ou redécouvertes, prises d'informations, inscriptions... et beaucoup d'échanges amicaux entre parents et enfants qui se retrouvent à l'heure de la rentrée scolaire.

Les pongistes, toujours très présents et accueillants, empoignent et prêtent balles et raquettes.



Enfants et adultes de Bretoncelles ont matière à occuper leur temps de loisir, à garder la ligne et à se cultiver !

Quant à la web-radio, « Radio 61110 », vous en saurez plus lors d'une de nos prochaines éditions mais sachez déjà que c'est une radio **avec** et **pour** les jeunes, avec invitation à créer et animer des émissions, à réaliser des reportages (tout en étant accompagnés), à écouter des flash-infos et de la musique, à découvrir des artistes locaux ... ou non pour proposer un « mélange de couleurs », ...

MFI D





Samedi 4 juin

## 1<sup>er</sup> Meeting Old School : grand rassemblement de motos et de voitures

C'est une 'première' (il faut un début à tout...) que ce grand rassemblement, préparé de longue date pour les amateurs de motos et de vieilles voitures, par Samuel Dordain, Émilie Courtois et Gaëtan Dubois.

Une centaine de motos, des combis Volkswagen et de belles vieilles voitures se sont retrouvés pour une journée dans la Perche, avec balade-découverte de la région et arrivée dans la commune à grand renfort de pétarades.

A l'arrivée près du gymnase, un *food-truck* (camions-restaurant) et les pompiers étaient sur le pied de guerre pour nourrir motards et badauds.

Au programme de l'après-midi,

- désincarcération simulée d'une personne coincée dans un véhicule suite à un accident... opération menée grâce à l'équipe des pompiers de Bretoncelles qui ont pu nous montrer leur savoir-faire et leur rigueur (*le capitaine Jourdheuil me précisera que 30 à 40 % de leurs interventions se font sur des secours routiers*),

- démonstration de *trial* avec la famille Berthou, le père et fils -Richard et Gaëtan (qui n'a que 15 ans)- sur leur moto et Virginie animant les acrobaties de 'ses' hommes. Sport de franchissement d'obstacles où la vitesse n'intervient pas mais qui nécessite habileté, assurance et équilibre, une des contraintes étant de ne pas poser le pied au sol,

- le groupe de danse country de Belhomert pour animer la fin de journée,

- un « cochon-grillé » pour les amateurs qui auront pu profiter d'une météo -inattendue- clémente alors que la France

croule sous l'eau et la fraîcheur depuis une semaine,

- un concert en soirée avec *Les indécis* puis avec le groupe de rock OMR.

L'animation est un peu partout sur le terrain grâce aux différents stands présents, de Alcool assistance aux vêtements de 'pros' en passant par un atelier pour les enfants et les sapeurs-pompiers.

Place aux photos... (*il ne manque que le vrombissement des motos, impossible à transcrire dans le Petit Journal !*) et rendez-vous, peut-être, le samedi 3 juin 2017 !

Les organisateurs remercient

- la commune, qui a cru en leur projet,
- les agents communaux pour leur implication,
- l'association Bille de Clown
- et l'ensemble des bénévoles sans qui l'événement n'aurait pu avoir lieu.

Marie-Florence Dupriou



Événements





... il se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017 à Bretoncelles.  
 Merci, d'avance, pour l'accueil que vous réserverez à nos agents.

Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

**Le recensement une procédure utile à tous**

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies....

**Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées**

Seul l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques(INSEE) est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal. Toutefois votre nom et adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois.

**Des recenseurs identifiables**

Les agents qui exerceront cette mission seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire. Ils seront également présentés à l'occasion des vœux et lors du prochain petit journal.



À l'occasion des  
**Journées du Patrimoine,**

**Bretoncelles invite les enfants**

à une **sortie nature** dans  
 l'espace naturel sensible (ENS)  
 Vallées et marais

**le samedi 17 septembre**  
**de 14h à 17h**

(nous terminerons par un goûter)  
 (les parents sont les bienvenus !)

**Rendez-vous à l'aire de jeux,**  
**près de la piscine, à 14 h**

(en bottes de caoutchouc ou grosses chaussures,  
 avec un petit sac à dos et crayon, papier, ...)

Inscriptions et renseignements : mairie ☎ 02 37 37 23 27



Espace Octaue Mirbeau, Rémalard



Présentation du film, Projection, Débat, Animation...



14 octobre 2016 - 20h30

1992, Michael Mann  
 Aventure, Action, Romance



11 novembre 2016 - 20h30

2006, Gabriel Le Bomin  
 Drame, Guerre



9 décembre 2016 - 20h30

2000, Nick Park et Peter Lord  
 Animation

Une magnifique année de cinéma pour 40 €  
 (gratuit pour les moins de 16 ans)  
 9 films par an d'octobre à juin  
 Le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois.

Plus d'info ! Ciné Club du Perche Rémalardais

Votre carte d'adhésion au Club :  
 Maison de la Presse  
 2 rue des Moulins 02 33 73 73 41  
 Office de Tourisme du Perche Rémalardais  
 22 rue Marcel Louvel 02 33 73 71 94





## La route royale à l'honneur

Les Amis du Perche de l'Orne et Bellou-sur-Huisne Patrimoine vous proposent, **le dimanche 23 octobre prochain à 15h** (accueil à partir de 14h 30), à l'espace Octave-Mirbeau de Rémalard-en-Perche, une exposition et une conférence sur le thème de la route royale. Entrée libre et gratuite.

Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, les routes de France connaissent une véritable révolution : l'Etat restructure les voies de communication pour répondre aux nouveaux besoins nés du développement économique. Un réseau routier modernisé s'étend au départ de Paris et des grandes villes, en s'appuyant sur de nouvelles techniques de construction et d'entretien, sur les progrès de la cartographie, et sur l'amorce de l'uniformisation des unités de mesures par la pose de bornes milliaires.

La route royale de Paris au Mans, qui traverse le Perche, est mise à l'honneur par une superbe et récente exposition due à l'Office de tourisme et à la CdC du Perche rémalardais, et soutenue par le Pays Perche ornais. Par ailleurs, un conférencier, Stéphane BLOND, agrégé d'histoire, viendra nous parler de la vie et de la carrière de Jean Rodolphe Perronet, ingénieur et architecte du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui a beaucoup travaillé pour l'amélioration des routes et de plusieurs bâtiments de la généralité d'Alençon. Ce grand homme du siècle des Lumières a été ensuite à l'origine de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées (1747).

Guy Costil



## BRETONCELLES, UN VILLAGE, DES HAMEAUX

### Troisième promenade dans l'origine des noms de lieux-dits



Dans la commune, on parle volontiers de « lieux dits », qui, à la différence des hameaux, ne sont pas forcément habités, et

désignent parfois un champ ou un bois. Ils peuvent prendre le nom d'un de ses anciens habitants, de l'histoire locale ou d'une particularité géographique. Ainsi, en partant du Bois du **Moulin Neuf**, qui évoque son antériorité par rapport au **Moulin Viel**, cette promenade par monts et par vaux nous mène à **La Riguetterie** ou « domaine de Riguet ». Voici **Les Étrizes**, type toponymique fréquent en Normandie, du dialecte *étrière*, voire *étrille*, ou d'une variante de l'ancien français *estrece*, passage étroit.

Puis **Le Frou de Vaux** nous rappelle que le frou est une terre en friche, souvent à un carrefour. L'ancien français *froc* a désigné une terre inculte et abandonnée, un large chemin public près de la ville, ou encore une place communale, plus large que le chemin, mais soumise à la même police. Le mot a subsisté en patois normand sous la forme *fro*, du moins jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, au sens de terrain vague dans un carrefour, le long d'un chemin. Nous arrivons à **La Bazolière**, certainement « domaine de Bazolle », comme **La Pilotière du Mont** était « le domaine de Pilot », avant de terminer par **Val Richard** qui est simplement un mot français. En effet, si certains de ces noms de notre patrimoine linguistique ont une origine qui remonte à plusieurs millénaires, ayant été créés aux époques gauloise, gallo-romaine, voire au Moyen-Âge, d'autres sont plus récents.

Françoise Leblond  
(d'après Dominique Fournier, linguiste)

*Ce Petit Journal est financé grâce aux annonceurs qui nous font confiance... qu'ils en soient remerciés.*

## Mots croisés (solution page 44)

### Horizontalement

1. Personnage aimant l'imprévu et les risques
2. Modification de parcours
3. État d'Asie du Sud-Est - Petit cours d'eau
4. Rien dans le plus grand désordre - porte de panneau arrière d'une auto
5. Gougouttes - Elle peut être flottante
6. Lac italien où Hannibal fut victorieux
7. Récipient en terre réfractaire - pronom personnel
8. Chevelures à ondulations très serrées
9. Ville de Seine-maritime - moutons, chèvres,...
10. Arrêt ou ralentissement (médical) - habitant d'Estonie

...

### Verticalement

- A. Mauvaises herbes
- B. Orner de marbrures - Source de conflit chez les mammifères mâles
- C. *Stripping* (médical)
- D. Salpêtres - Une autre gougoutte !
- E. Écorce moulue de chêne - Paysage

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

touristique

F. Un des Etats-Unis d'Amérique - Situation pathétique

G. Mit en vers - On s'y fait suer !

H. Génisse légendaire - Force passive chinoise - Chez le veau

I. Mise au registre du tribunal

J. Première page d'un quotidien - Crochet

Nouveau !

## École de musique associative **Au Clair de Lune**

Créée sous l'impulsion de deux artistes installés dans le perche depuis deux ans, l'école de musique associative "Au Clair de Lune" propose des cours de :

- Initiation musicale (4/6 ans)
- Piano
- Chant
- Trompette
- Cor d'harmonie
- Tuba

L'école de musique "Au Clair de Lune" souhaite apporter à ses élèves les moyens techniques et musicaux permettant l'accès à la culture et à la pratique musicale pour tous sans limite d'âge, l'accès à l'autonomie musicale, l'ouverture à un répertoire varié, et la participation à la création et à la diffusion artistique.

Située chemin d'Arrondeau à Bretoncelles, l'école de musique est ouverte du lundi au mercredi de 10h à 18h30 et du jeudi au vendredi de 14h à 18h.

#### Tarifs :

- Adhésion annuelle obligatoire : 20€
- Cours particulier vocal/instrumental (au semestre) : 175€
- Cours collectifs (au semestre) : 150€/personne
- Stage vocal intensif (6h) : 120€
- Stage choral (à partir de 10 participants - 6h) : 60€/personne

DÉBUT DES COURS : la première semaine d'octobre

Les inscriptions sont acceptées tout au long de l'année scolaire.



ÉCOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE  
**AU CLAIR DE LUNE**  
 [ COURS DE PIANO - CHANT - TROMPETTE - COR D'HARMONIE - TUBA ]  
 Chemin d'Arrondeau 61110 Bretoncelles  
 06.73.91.09.34 - auclairdelune.asso@gmail.com



# Horaires SNCF (valables jusqu'au 10 décembre 2016)

## Paris Montparnasse - Versailles Chantiers - Chartres - Nogent-le-Rotrou - Le Mans

Jours de circulation	L à V	L à V	L à V	S	Q*	L à V	SDF	L à V	L à V	SDF	L à V
Paris		05:33	07:09	06:39	11:06	15:06	16:09	16:24	17:24	18:09	18:24
Versailles		05:47	07:25	06:54	11:22	15:22	16:25	16:39	17:39	18:25	18:40
Chartres		06:41	08:25	07:40	12:07	16:07	17:25			19:25	
Chartres (D)	06:09	06:48	08:32	08:32	12:32	16:32	17:31	17:31	18:31	19:31	19:31
La Loupe	06:32	07:17	09:04	09:04	13:04	17:05	18:04	18:04	19:05	20:04	20:04
<b>Bretoncelles</b>	<b>06:40</b>	<b>07:24</b>	<b>09:12</b>	<b>09:12</b>	<b>13:13</b>	<b>17:13</b>	<b>18:12</b>	<b>18:12</b>	<b>19:13</b>	<b>20:12</b>	<b>20:12</b>
Condé sur H.	06:46	07:30	09:18	09:18	13:18	17:18	18:18	18:18	19:19	20:18	20:18
Nogent-le-R.	06:52	07:35	09:24	09:24	13:24	17:24	18:24	18:24	19:25	20:24	20:24
Nogent	06:59	07:36	10:47	10:47		17:46	18:31	18:31	19:47	20:46	20:46
Le Mans	07:46	08:24	11:24	11:24		18:31	19:13	19:13	20:24	21:28	21:28

## Le Mans - Nogent-le-Rotrou - Chartres - Versailles Chantiers - Paris Montparnasse

Jour de circulation	L à V	L à V	S	L à V	Q*	Q*	L à V	L à V	Q*		
Le Mans	03:36	05:52		06:40		12:57	15:37	16:37	17:36		
Correspondance	04:13	06:23		07:30		13:43	16:11	17:28	18:12		
Nogent-le-R. (D)	05:30	06:30	06:30	07:33	08:32	13:45	16:33	17:33	18:33		
Condé-sur-H.	05:37	06:37	06:37	07:39	08:39	13:50	16:39	17:39	18:39		
<b>Bretoncelles</b>	<b>05:43</b>	<b>06:43</b>	<b>06:43</b>	<b>07:45</b>	<b>08:45</b>	<b>13:56</b>	<b>16:46</b>	<b>17:46</b>	<b>18:45</b>		
La Loupe	05:52	06:52	06:52	07:53	08:53	14:04	16:54	17:54	18:54		
Chartres (A)	06:25	07:25	07:25	08:25	09:24	14:33	17:26	18:25	19:26		
Chartres (D)	06:27	07:30	07:34	08:27	09:34	14:53	17:34	18:34	19:34		
Versailles	07:23	08:23	08:38	09:24	10:38	15:41	18:38		20:38		
Paris	07:36	08:35	08:50	09:36	10:50	15:53	18:50	19:50	20:50		

\* quotidien

## Pluviométrie

### Au Moulin de Thivaux

### À la Gilardièrre

Année	Au Moulin de Thivaux		À la Gilardièrre	
Mois	2015	2016	2015	2016
Mai	45	127,7	55	128
Juin	12,3	73,5	10	96
Juillet	32,6	13,5	28	27
Août	87,5	14,5	79	15

Ces indications nous sont fournies grâce aux relevés effectués quotidiennement par Jean-Baptiste HUCHON et Pierre MONSALLIER. Pour en savoir plus, consultez le site : [www.agriculture-durable61.com](http://www.agriculture-durable61.com)



# CLUB de LOISIRS de BRETONCELLES

Présidente : Bernadette CHEVÉE ☎ 06 75 52 00 67 Secrétaire : Michelle DOSNE ☎ 02 37 37 29 64

## MANIFESTATIONS DU 2° SEMESTRE 2016

Le dynamisme du Club de Loisirs et de ses bénévoles nous permet pour ce 2° semestre 2016, de proposer à nos adhérents **Trois** manifestations innovantes s'ajoutant à celles que nous organisons habituellement :

- **Exposition « Les Ateliers du Lundi »**, dessin/peinture des élèves de Bernard DELPRAT (artiste peintre). Vernissage le samedi 17 septembre à 17h30 à l'Espace Abbé-Fret et du 17 au 30 septembre 2016 – ouverture aux horaires de la bibliothèque. Venez nombreux les encourager.
- **Remise à niveau du Code de la Route**. Sessions limitées à 15 personnes en 2 séances de 2 heures, animées par un bénévole du Club (ancien moniteur d'auto-école). Les supports pédagogiques de la Sécurité Routière et le matériel informatique de l'Espace Public Numérique sont mis gracieusement à notre disposition. (réservé aux adhérents sur préinscription pour les modalités - Renseignements Bernadette CHEVÉE au 06 75 52 00 67)
- **Réveillon de la Saint-Sylvestre (Accès à tous)** : le samedi 31 décembre à 20 h 30 – Salle des Fêtes de Bretoncelles, avec les cinq musiciens de l'orchestre « **LES DÉNICHEURS** ». Menu de Fête par le Traiteur GAUTHIER (Cotillons et Soupe à l'oignon) **Prix de la soirée : 85 € - boissons comprises**. (Réservations au 02 37 37 29 64 ou 06 75 52 00 67).

## Calendrier autres Manifestations :

- Dimanche 11 septembre : Repas du CLUB – Déjeuner 12 h - avec animation par Patrick LAVILLE (Adhérents : 15 € ; non adhérent : 40 €)
- Vendredi 28 octobre : THÉ DANSANT – 14 h – orchestre Didier GILBERT. Entrée : 8 €
- Dimanche 11 décembre : BÛCHE de NOËL (Réservé adhérents)
- Samedi 17 décembre : Participation au MARCHÉ de NOËL de Bretoncelles

## RAPPEL DES ACTIVITÉS

Après la pause estivale et pour cette rentrée, nous reprenons la totalité de nos activités :

- Poupées frimousse (au profit de l'UNICEF)
- Randonnées pédestres
- Cartonnage
- Promenades à vélo
- Conversation en anglais
- Atelier Dessin, Peinture
- Jeux de société
- Échanges de savoirs informatiques

Pour participer à ces activités et aux manifestations du Club, l'adhésion personnelle comporte une cotisation annuelle de 15 € (renseignements auprès de la Présidente ou de la Secrétaire.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le site « bretoncelles.fr/Associations/Club de Loisirs » ainsi que l'agenda mensuel affiché : salle Gauthier-Lapierre et CocciMarket.

## L'Association **Éditions Plumes et Talents...**

...a besoin d'une secrétaire et d'une secrétaire adjointe dans le **cadre du bénévolat**. Les tâches demandées sont attrayantes pour des personnes assez **disponibles, motivées aimant la lecture et l'écriture**. Nous manquons aussi de membres **géographiquement proches de Bretoncelles** pour intégrer le Comité de Lecture, toujours dans le **cadre du bénévolat**. Cette tâche est **plaisante pour des personnes aimant lire**.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez appeler le 06 07 79 76 89 afin de prendre un rendez-vous. Vous serez reçus par le Président Monsieur Daniel Sache ainsi que par la Vice-Présidente Madame Chantal Guilbert."

Bien cordialement,  
Daniel Sache et Chantal Guilbert



## Gymnastique d'Entretien

Fitness, abdos fessiers, step, cardio. . .

Venez nombreux nous rejoindre dans une ambiance décontractée mais tonique.

Une séance de découverte vous est offerte.

**Reprise des Cours le mardi 06 septembre de 18h à 19h** au gymnase JP-MEBS avec Marie-Anne diplômée d'Etat.

Cotisation annuelle : 72 € assurance comprise.

Renseignements : Corinne CROSNIER ☎ 02 37 37 20 51



CHAUFFAGE - PLOMBERIE  
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGE

# TIREAU-PITEL

RGE  
QUALIBAT  
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ENR  
2015

11 ter rue Lucien David 61110 Bretoncelles - Tél : 02 37 37 21 86 Port. : 06 19 60 51 81  
Web : <http://www.tireau-pitel.com>

Chauffage toutes énergies  
Plomberie - Sanitaire  
Electricité  
Climatisation - Ventilation  
Dépannages - Services Après vente  
Installations Solaires ( Agrément Qualisol)  
Alarme  
Portail Electrique  
Domotique

ARTISAN, RESTAURATION DU PATRIMOINE

MENUISERIE  
A.R.P.  
EBENISTERIE

Pascal ODILLARD

Z.A. Saint-Marc - 61110 DORCEAU  
Tél : 02 33 83 28 59 - Fax : 02 33 83 28 69  
Site internet : [www.arpatrimoine.com](http://www.arpatrimoine.com)  
Email : [a.r.patrimoine@wanadoo.fr](mailto:a.r.patrimoine@wanadoo.fr)

ARTISAN  
RGE  
QUALIBAT  
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ENR

Garde d'animaux  
Visites à domicile

en Compagnie de Sophie

Sophie Tanforti : 06 29 30 04 64  
[encompagniedesophie@orange.fr](mailto:encompagniedesophie@orange.fr)  
N° Siret : 533 457 800 00019

# PAYSAGES

# JULIEN & LEGAULT

Qualification : P116

- créations
- entretien
- clôtures
- élagage
- espaces verts

<p>Agence de l'Orne Bobard BP 27 61110 BELLOU SUR HUISNE Tél. : 02 33 73 48 54</p>	<p>Agence de l'Eure et Loir 52 Avenue du Thyméral BP 51 28240 LA LOUPE Tél. : 02 37 81 06 38</p>	<p>Agence de la Sarthe 1 Rue du Bois du Frou ZA Maine Eco Park - BP 11 72170 MARESCHE Tél. : 02 43 33 93 49</p>
--	--	---



## Un site pour tout savoir "bretonnelles-patrimoine.org"

Les travaux de l'église vont débiter fin août en commençant par le porche qui sera donc financé en grande partie par le don de l'ABEL. BPN entend vous informer régulièrement du suivi des travaux et a créé à ce titre son propre site.

### Une messe à La Régeolière, une grande première à Bretonnelles

Le 7 août dernier, l'abbé Raymond Hébert et son frère, l'abbé Jean-Claude Hébert, prêtre à Haïti, ont célébré une messe en plein air à La Régeolière qui a réuni près de 60 personnes. Imaginée en 2015, cette première dans notre commune a pu se réaliser au pied du calvaire, entièrement restauré.



Si l'association a tout mis en oeuvre pour la réussite de cette célébration, Xavier et Jorges y ont largement contribué, mettant à disposition toute la logistique nécessaire.

Vers midi, le président de BPN inaugurait le pupitre installé depuis peu qui retrace l'histoire du

calvaire construit par Sophie Girard et invitait les participants au verre de l'amitié tout en remerciant le maire du village pour sa présence.

### Un pupitre à la mare de La Godefraise

La restauration de la mare de La Godefraise a débuté en 2012, grâce au financement du Parc régional du Perche à hauteur de 60% , aux voisins et acteurs de BPN qui se sont investis personnellement dans la réussite de cette opération.

Là aussi, un pupitre explique les raisons essentielles qui ont motivé cette restauration.

Inauguré officiellement le 7 août en présence du maire, le président de BPN a remis à chaque habitant du hameau, une brochure du GRETIA, (*Groupe d'Etudes des Invertébrés Armoricaïns*) qui a retenu cette mare dans ses études.



### Une date à retenir : dimanche 18 septembre

Exposition des Croqueurs de pommes  
sous la halle de Bretonnelles

## C'est reparti pour une nouvelle saison !!

Pour vous détendre seul ou à plusieurs,  
venez découvrir l'association

### Pongistes Cœur du perche

Nous vous accueillerons avec plaisir pour passer de bons moments de détente tout en jouant au tennis de table. Nous vous attendons dès la rentrée de Septembre à la salle Jean-Paul Mebs de Bretonnelles.

Amateurs ou confirmés en compétition ou en loisir, tout le monde a sa place dans notre club.

Rendez-vous à la salle autour d'une table pour taper la balle. Alors, venez nombreux, on vous attend !!

#### Événements à venir dans saison :

- Une journée **Forum des associations** le 03 septembre 2016
- Un tournoi amical gratuit en septembre 2016 (la date sera annoncée ultérieurement par voie d'affiches)

#### Contacts :

**SECRETAIN Daniel** : 06 89 82 90 69  
famille.secretain@orange.fr

**GALLOU Sonia** : 06 43 92 39 23  
lecomte.gallou@wanadoo.fr

**LECOMTE Julien** : 06 31 31 73 35  
leponqistedu61110@gmail.com

#### Horaires :

Mercredi : 16h à 18h

Judi : 18h à 20h

Samedi : 16h à 18h



## Football Club Espoir du Perche

Le Football Club Espoir du Perche propose à vos enfants et adolescents de les rejoindre.

Pour les jeunes entre 5 et 18 ans (cotisation entre 48 et 58 € avec tarif dégressif pour familles nombreuses).

- Entraînement hebdomadaire de 1h30 à 2h à Bretonnelles, Rémalard ou Condé selon les âges.
- Matches les mercredi ou samedi.
- Début des entraînements le mercredi 7 septembre.
- Renseignements et inscriptions sur place à partir du 7 septembre.

Pour toute information complémentaire, contactez

Mr DALIDET Laurent 06 66 74 21 40

Mme PELLERAY Claudia 02 33 73 73 84 / 06 87 97 59 75

Mme LE BEC Stéphanie 02 33 25 55 28 / 06 87 44 80 54



## Le QI GONG, une gymnastique douce



Le Qi Gong est composé de deux idéogrammes chinois :

Qi, qui se traduit par souffle d'énergie

Gong, qui désigne tant le travail, le moyen utilisé, que la maîtrise, le but recherché.

Le but général est de faire circuler l'énergie dans le corps, et de la renforcer.

Le Qi Gong est accessible à tous et à tout âge de la vie et ne nécessite pas de condition particulière. Le placement juste du corps favorise la conscience de son fonctionnement et développe la concentration, la disponibilité et la créativité.

Le Qi Gong n'est ni un art martial, ni une discipline de santé, mais une gymnastique de la santé.

Les cours se déroulent avec monsieur Marc LE CORRE enseignant de Qi Gong

Les cours de Qi Gong se feront :

À la salle de motricité de l'école à St-Victor-de-Buthon à côté de la Mairie

1<sup>er</sup> contact : le samedi 3 septembre au salon des associations à La Loupe

2<sup>ème</sup> contact : début des cours le lundi 12 septembre à la salle de l'école

*Pour les cours de sophrologie à La Loupe, à Champrond-en-Gâtine, et à Courville : démarrage à partir du 12 septembre.*

Mail : marc.lecorre40@sfr.fr ☎ 06 73 56 86 75

Site : www.chargres-sophrorelax.com

## Le badminton à Bretoncelles



Un sport pour tous,  
un club pour tous les âges,  
pour tous les goûts

Le club de badminton de Bretoncelles vous propose de jouer :

- en loisirs, le lundi soir et/ou le mercredi soir
- en famille, le dimanche matin
- en compétition, le vendredi soir, si vous le souhaitez

Vous voulez essayer... quelques séances sont bien entendu possibles.

Il suffit de contacter un membre du bureau et d'apporter une paire de chaussures de sport pour salle et votre bonne humeur. Le club vous fournira volants et raquette.

L'adhésion au club peut se faire dès maintenant. Le montant est, pour l'année, de 65€ pour les adultes et 60€ pour les jeunes (-18 ans).

Vous retrouvez les informations utiles sur notre site : [bcb61.free.fr](http://bcb61.free.fr)

Contacts pour le club :

- Sébastien Fonteny, 06 21 01 24 83 (après 17h)
- Michel Lagouardette, 06 07 08 59 70
- Hervé Dufay, 02 33 25 58 06 (après 18h)



## Tae kwon do

Salle de danse annexe à la mairie :

Lundis : 20h15-21h45 (+ 17 ans et adultes)

Mardis : 18h-19h (7-11 ans)

Judis : 19h-20h (12-16 ans)

20h21h30 (+ 17 ans et adultes)

Gymnase :

Samedis : 14h-14h45 (4-6 ans)

14h45-15h45 (12-16 ans)

Pour en savoir plus :

Philippe Catel ☎ 06 81 81 68 21,

[lesperchesduart.tae@gmail.com](mailto:lesperchesduart.tae@gmail.com)

ou <http://www.bretoncelles.fr/taekwondo.html>



## AACPG

### section de Bretoncelles

(association des anciens combattants & prisonniers de guerre) affiliée au « Souvenir Français »

### Appel du 18 juin

Cette Cérémonie, qui se déroulait cette année à Bretoncelles, s'inscrivait dans le cadre institué par **Jean-Pierre GÉRONDEAU** au sein de la Communauté de Communes du Perche Rémalardais.

**David LAMBERT**, Maire de Bretoncelles a commémoré ce 76<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 en présence de **Véronique LOUWAGIE**, Député de la 2<sup>ème</sup> Circonscription de l'Orne, de **Jean-Michel BOUVIER**, Conseiller Départemental du Canton de Bretoncelles ainsi que de nombreux Maires, élus et Présidents d'associations de la Communauté de Communes.

Le traditionnel dépôt de gerbes a eu lieu au Monument aux Morts. Gerbe déposée par **Daniel CHEVÉE**, Président par intérim de la CdC du Perche Rémalardais, gerbe déposée par **David LAMBERT**, Maire de Bretoncelles au nom de la Municipalité et gerbe déposée par **Éric CHÉROT**, Président des Anciens Combattants.

Les sonneries relatives à la cérémonie ont été interprétées par l'Harmonie de Sablons-sur-Huisne.

La lecture de « l'appel du Général De Gaulle » a été confiée à **Nina et Maximilien, élèves de CM1** de l'école de Bretoncelles accompagnés de leurs parents et enseignants.

Une minute de silence a été respectée.

Les personnalités présentes ont adressé leurs remerciements au Corps des Sapeurs-Pompiers, aux Porte-Drapeaux et aux membres de la Sécurité Civile.

Après la cérémonie, **David LAMBERT**, Maire de Bretoncelles invite les personnes présentes, à participer à un vin d'honneur offert par la Municipalité sous la halle.

**Date à retenir : Vendredi 11 novembre 2016**

Cérémonie de l'Armistice de 1918 et repas amical annuel  
(Pensez à réserver votre journée)



## Ciné-club du Perche Rémalardais

Une rencontre culturelle réussie, un public fidélisé : 14 soirées Ciné-Club, 2800 spectateurs Salle Octave- Mirbeau

La saison 2015-2016 a été lancée le 25 Septembre dernier par Anne Revel-Bertrand, la présidente et créatrice du projet, en présence des élus et de 250 spectateurs (le film projeté : Lulu femme nue). Un succès qui a perduré toute la saison avec une programmation de films tous les 2<sup>ème</sup> vendredis du mois avec une moyenne de 220 spectateurs à chaque séance.

Succès dû :

- à la qualité et la diversité de la programmation élaborée avec des professionnels bénévoles,
- aux animations surprises en ouverture des projections (15mn avec de la musique ou du cinéma et des artistes locaux ou nationaux, participation des élèves de l'école primaire et du collège.)
- aux plats goûteux concoctés en adéquation avec le thème du film par Fantine en Cuisine.
- aux vins de Thierry Laurens servis au bar du foyer.

Tout cela a créé une ambiance extrêmement chaleureuse et a permis aux spectateurs de se retrouver et d'échanger avant la séance.

L'idée étant avant tout de fonder un club autour du cinéma où les cinéphiles côtoient un public curieux de découvertes, venu passer une bonne soirée «entre amis»

Chaque mois, un échange est fait avec les collégiens afin de les sensibiliser au cinéma. De plus, grâce à une subvention accordée par la mairie de Rémalard-en-Perche, le Ciné-club peut offrir la gratuité aux moins de 16 ans.

Dans cette même démarche, le ciné-club a signé une convention de partenariat avec Perche'Sesam du Pays Perche, un pass-jeunes qui permet aux jeunes de 11 à 25 ans d'obtenir des réductions sur les activités culturelles et sportives du Grand Perche.

La réussite d'un projet d'envergure comme celui-ci n'est possible qu'avec la participation de bénévoles, professionnels ou non, tout simplement passionnés.

Pour le programme en dehors des soirées ciné-club nous aurons :

- le 23 septembre à 20h lancement de la saison 2016-2017 avec en projection "Spartacus et Cassandra" de Ionis Nuguet 2014 précédé du court métrage "Rhapsody" de Constance Meyer 2016 avec Gérard Depardieu. Présentation officielle du Festival International du Film sur l'Enfance qui aura lieu les 23, 24 et 25 juin 2017.

- Les 4 et 5 novembre en partenariat avec l'association AGORA dans le cadre du salon du livre nous projeterons

- le vendredi après midi "Le jour des Corneilles" film d'animation de JC Dessaint 2012
- le vendredi soir "La reine Margot" de Patrice Chéreau 1994 - Histoire, Drame.
- le samedi soir en avant première "le Passe Muraille" de Dante Desarthe 2016.

- Le 25 novembre dans le cadre du "Mois du documentaire" nous projeterons deux documentaires.

- Le 16 décembre dans le cadre du "jour le plus court" nous projeterons des courts métrages.

«*La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert*» (André Malraux, cité par André Gide dans son journal)

Les cartes 2016-2017 pour les nouvelles adhésions au Ciné-club, au tarif inchangé de 40 € pour 9 séances (et les séances d'exception) avec 5 invitations par adhérent pour l'année, sont en vente à L'Office du Tourisme de Rémalard-en-Perche ☎ 02 33 73 71 94 et à la Maison de la Presse

---

## GV/GFB

Les séances reprendront le **jeudi 15 septembre** toujours sous la houlette de Marie-Anne.

Les nouvelles arrivantes ou nouveaux arrivants pourront bénéficier de 2 séances gratuites "pour voir".

---

## Tennis Club de Bretoncelles

L'ensemble du Bureau du Club ne souhaitant pas se représenter, il conviendrait que quiconque serait intéressé pour assurer la continuité de l'association puisse se faire connaître afin de pouvoir, lors de la prochaine Assemblée Générale, procéder à de nouvelles élections.

**Nous recherchons donc un(e) président(e), un(e) secrétaire, un(e) trésorier(e) pour constituer un nouveau Bureau.**

Si personne ne se présente, nous serions contraints de mettre en sommeil l'association.

Néanmoins la location horaire des cours de tennis pourrait être maintenue.

Nous vous invitons donc à nous contacter par mail à [caro.pinloche@orange.fr](mailto:caro.pinloche@orange.fr)

Nous vous remercions pour votre confiance durant toutes ces années.

la Présidente,	la Secrétaire	la Trésorière
Caroline Pinloche	Evelyne Berteau	Maïté Savard

# Association Bille de Clown



## ATELIER CHANT

(cotisation annuelle : 85€ – 2 chèques de 25€ et un chèque de 35 €)

Chanter, ce n'est pas seulement se servir de sa voix et de son corps, mais aussi interpréter : c'est en cela qu'en fonction des genres musicaux sollicités, le chant rejoint fréquemment l'art de la scène. Les cours se dérouleront le mercredi à la salle de danse à côté de la Mairie de Bretoncelles.

**Enfants** : 17h45 à 18h45

**Adultes** : de 20h30 à 21h15.

Bien chanter, c'est tout d'abord bien respirer. Sur chacune des séances de 45 minutes, il vous sera proposé :

- 15 à 20 mn d'exercices (respiration, réchauffement vocal, ...)
- 25 à 30 mn de pratique (chant).

L'intervenant choisira avec vous votre chanson selon vos goûts mais aussi en fonction de votre tessiture et de vos possibilités. Chacune de ces chansons sera étudiée afin d'anticiper vos propres difficultés et celles de la chanson. Vous découvrirez alors qu'il est possible de mieux chanter, voire même de bien chanter.

Pour les inscriptions, **merci de contacter Virginie BERTHOU à l'adresse mail suivante : virage4@orange.fr.**

## ATELIER CIRQUE

Venez découvrir les arts du cirque et l'esprit du cirque : le partage, le respect, l'entraide...

**Enfants** (cotisation annuelle : 135 € (3 chèques de 45 €)  
Compagnie des enfants : 165 € (2h) (3 chèques de 55 €)  
Début des cours fin septembre, suivi des inscriptions auprès de Tristan et Frédéric. Nous prévoyons des cours le samedi matin sur Bretoncelles. Ces cours sont dispensés par **Tristan LEFEUVRE**, diplômé de l'École de Cirque de Bruxelles.

- de 9h45 à 10h30 pour les enfants de 3 ans à 6 ans (12/14 enfants)
- de 10h30 à 11h45 pour les enfants de 7 ans à 9 ans (10/12 enfants) avec « Les enfants de la compagnie » (10 enfants)
- de 11h45 à 13h00 pour les enfants de +10 ans, (10/12 enfants) avec « Les enfants de la compagnie ».

*Lors de la pré-inscription, merci de notifier si votre enfant intégrera la Compagnie des enfants (plus de 2 ans de cirque).*

**Ados** de 13 à 18 ans (*Attention : places limitées*)  
(cotisation annuelle : 135 € -3 chèques de 45 €-) : le mardi de 19h à 20h15.

**Adultes** (cotisation annuelle : 90 €) : des cours d'initiation

aux différentes disciplines du cirque pour adultes sont dispensés par Tristan.

Ces séances auront lieu tous les mardis soir de 20h15 à 21h15 au gymnase de Bretoncelles (hors vacances scolaires). Pour les inscriptions, **merci d'envoyer un mail à Tristan à l'adresse suivante : cieapetitspas@yahoo.fr.**

## ATELIER AIKIDO

(cotisation annuelle : 45 € enfants et adultes)

L'aïkido est un art de défense qui permet de réconcilier le corps et l'esprit. C'est la pratique de l'esquive, l'art de canaliser les énergies sans les bloquer, le fait d'être physiquement disponible et réceptif à l'autre. C'est un art qui cherche à contrôler l'attaque en souplesse, à annihiler toute volonté de nuire, dans un élan de réconciliation fraternelle. Ainsi défini, l'aïkido apparaît comme une discipline très morale, veillant à préserver l'intégrité physique de l'assaillant.

Ces cours seront dispensés par **Yves BIELLE** qui pratique les arts martiaux depuis plus de 20 ans. Yves vous accueillera à la salle de danse à côté de la Mairie de Bretoncelles de septembre à fin juin. Les cours auront lieu le mercredi de 19h00 à 20h30. Les cours adultes et enfants se feront ensemble. Toutefois, merci de noter que le cours enfants s'arrêtera à 20h00 tandis que les adultes continueront jusqu'à 20h30. Pour des raisons d'ossatures et de structures des cours, les cours ne peuvent être dispensés pour des enfants de moins de 12 ans.

Pour les inscriptions, merci d'envoyer vos demandes à l'adresse mail de l'association : **billedeclown61@gmail.com.**

## ATELIER YOGA

(cotisation annuelle 50 €)

Né en Inde, le yoga est une discipline qui vise, par les exercices physiques, la méditation et l'ascèse morale, à unifier le corps et l'esprit. Le premier atout du yoga est qu'il est praticable par tous, hommes ou femmes jeunes ou moins jeunes, bien portants ou non. Dénué de compétition, il n'exige pas de compétences particulières et dépend surtout de la volonté, de la concentration et de la persévérance que chacun met à réaliser les postures et les enchaînements.

Pour les inscriptions merci de contacter **Pascal DENIS le prof de yoga à l'adresse suivante : pascal.denis6@free.fr**



## Le Parc à Bretoncelles

**Promouvoir les atouts touristiques et gastronomiques**

Du 23 au 27 juin derniers, le Parc naturel régional a accueilli le célèbre chroniqueur gastronomique Gilles Pudlowski et le photographe Maurice Rougemont pour un reportage qui paraîtra en fin d'année dans la revue *Cuisine et Vins de France*. Il s'agit, pour le Parc, de promouvoir largement (*le magazine est tiré à 140 000 exemplaires en moyenne, distribué dans le monde entier*) le Perche, ses richesses culinaires et les savoir-faire de ses producteurs, artisans et chefs.

La Baguette du Perche, produit marqué Valeurs Parc, a retenu l'attention du critique gastronomique et c'est à Bretoncelles, aux Flaveurs du Perche, qu'il s'est rendu pour déguster cette recette 100% perchonne. Après un article dans son blog « Les pieds dans le plat » (*300 000 visiteurs mensuels*), Isabelle et Christophe Barbatte figureront au carnet d'adresses gourmandes de Gilles Pudlowski dans le reportage de *Cuisine et Vins de France*, un numéro à ne pas manquer en novembre 2016.

### Un film sur le Parc tourné à Bretoncelles

Bretoncelles sera doublement à l'honneur dans le documentaire tourné en juin dernier par Laurent Charbonnier sur le Parc et ses actions. Le chef opérateur des films de Jacques Perrin (*Le peuple migrateur, Océans, Les saisons...*), réalisateur des Animaux amoureux (*sélectionné aux Césars en 2007*) tourne actuellement une série de films intitulée « Au cœur des Parcs naturels régionaux ». Avec ceux de Camargue, des Volcans d'Auvergne et de la Forêt d'Orient, le Perche est l'un des quatre Parcs retenus pour ces documentaires de 52 minutes chacun. Diffusion prévue fin 2017 sur TV5 Monde et Ushuaïa TV.

Le Parc prévoit également des projections de ce film dans le Perche pour celles et ceux qui ne disposeraient pas de ces chaînes de télévision. L'occasion d'y voir, à travers une dizaine de thématiques comme le cidre, le cheval percheron, les étangs et forêts, le bâti, les sites naturels, des actions concrètes du Parc pour son territoire. Comme aussi la restauration des mares à la Godefraise et la sensibilisation du jeune public à l'Espace Naturel Sensible de Bretoncelles !

### Saveurs d'automne le 2 octobre

La Maison du Parc accueille une nouvelle édition des Saveurs d'automne dimanche 2 octobre de 10h30 à 18h. Le Parc a mis au rang de ses priorités le développement des circuits courts et des filières locales. Il travaille pour cela avec les agents de la restauration scolaire afin de faciliter l'utilisation de produits locaux et/ou bio en restauration collective et met à leur disposition un catalogue. Une deuxième édition du forum *le Perche au menu* est également en préparation pour cette fin d'année.

Avec Saveurs d'automne, c'est au grand public que le Parc souhaite faire connaître les producteurs du Perche. Autour d'un marché fermier, des ateliers, des animations et des spectacles gratuits permettront de rappeler que consommer local, c'est bon pour nos assiettes, notre économie et nos paysages !



**Plus d'infos  
au 02 33 25 70 10  
et sur  
[parc-naturel-perche.fr](http://parc-naturel-perche.fr)**

# MATFER

Le matériel professionnel à prix d'usine!

Ustensiles - Vaisselle - Articles éphémères  
Moules à pâtisserie - Casseroles - Poêles





**Spécialiste de l'équipement gastronomique**

**Horaires Magasin**  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 14h-17h  
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-17h  
Samedi : 10h-12h30

**Longny-au-Perche**  
ZI Les Réhandières - Route de l'Aigle  
02 33 85 38 02  
[www.matfer-magasinsusine.com](http://www.matfer-magasinsusine.com)





**BRUNET CÉDRIC**  
 maçonnerie, couverture, isolation  
 neuf et rénovation

Le moulin de Courvoisier  
 61110 Bretoncelles

tel: 02.37.29.27.58  
 port: 06.16.71.27.28  
 email: cedricbrunet0697@orange.fr

n°siret 44207734100015

**CASA DI PINOCCHIO**

RESTAURANT  
 BAR - EPICERIE - JOURNAUX  
 GAZ - DEPOT DE PAIN  
 PIZZERIA ( PIZZA A EMPORTER )



**RESTAURANT A LA CARTE** du Jeudi soir au Samedi soir  
 Les midis, Formule Buffet  
 Ouvert les Dimanches d'Avril à Septembre

4 rue de paris - 61110 LA MADELINE BOUVET  
**Tél. 02 33 85 55 50**



**Catherine FLAMMANG**  
 Conseillère Bien-être  
 catherine.flammang@akeonet.com

Le Moulin Viel  
 61110 BRETONCELLES

**06 10 64 30 09**  
**02 37 54 50 38**



**COIFFURE  
 NACRÉE**  
 Homme/Femme/Enfant

3 rue Jules Lemaitre  
 61110 Bretoncelles

**Tél : 02 37 37 24 10**



**Atelier Plac'Art**  
 Restauration de mobilier d'art

Restauration - Marqueterie - Vernis tampon  
 Ecaille - Nacre - Ivoire...

Elodie Grégoire | 06 10 46 74 01 | 02 18 00 19 80  
 Zone Industrielle La Booz - 61110 BRETONCELLES  
 www.atelier-restauration-art.com



**Propriétés-Privées**, agence immobilière  
 100% internet présente sur toute la France  
 www.proprietes-privées.com

**Vente rapide**  
 Achat au bon prix  
 Location garantie  
 Estimation offerte  
 Plus de services  
 Honoraires réduits

**FNAIM**

**MICHEL WINTER**  
 Tél. : 07 88 32 68 39  
 Mail : m.winter@proprietes-privées.com

Contactez votre conseiller immobilier  
 proche de chez vous



**Mairie** ☎ 02 37 37 23 27 Fax : 02 37 37 21 32  
Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h  
Courriel : mairiebretoncelles@orange.fr

### Eau

Bretoncelles :  
mairie \* **Claude SAVARD** : ☎ 06 77 08 87 63  
Le Pas St L'Homer :  
\* **Olivier BOULAY** : ☎ 02 33 25 45 32

**EDF** ☎ 08 10 33 30 61

### Espace Culturel Abbé-Fret Bibliothèque & Espace Public Numérique

☎ 02 37 37 25 27  
Courriel : biblio.bretoncelles@wanadoo.fr  
Mardi et jeudi, 9h à 12h  
Mercredi et samedi, 9h à 12h & 14h à 18 h

### Gendarmerie ☎ 17

\* *Rémalard* : lundi, 8h à 12h  
mercredi et vendredi, 14h à 19h  
\* *Longny au Perche* : tlj, 8h à 12h & 14h à 19h

**Pompiers** ☎ 18 (à partir d'un portable : 112)

**S.A.M.U.** ☎ 15

### Ambulances

Ambulances Malnuit Rémalard - ☎ 02 33 83 56 56  
Ambulances Charles ☎ 02 37 52 15 58

### Centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou

1 avenue de l'Europe ☎ 02 37 53 75 75

### Taxis, TAP (transport assis professionnalisé)

Taxi Caillon ☎ 02 37 52 09 39 / 06 74 92 37 16

### Médecin

Dr **Veronica RICO** ☎ 02 37 37 20 08

### Pharmacie

M. **HÉDOUIN** ☎ 02 37 37 20 38

**Infirmières** ☎ 02 33 83 62 62

### Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) : ☎ 02 37 37 48 67

**UNA** (union national de l'aide) **Pays du Perche** : ☎  
02 33 85 30 50

**ADMR** (aide à domicile en milieu rural) : ☎ 02 33 83 72 10

**Vétérinaires** ☎ 02 33 83 65 65

**Marchés** : jeudi et samedi matin

**La Poste** ☎ 02 37 37 24 95

mardi → vendredi de 9h à 12h30 & 14h à 16h00,  
le samedi matin de 9h à 12h, fermée le lundi

**Crédit Agricole** ☎ 08 25 84 04 55

Du mardi au samedi de 9h15 à 12h15,  
de 14h à 18h, sauf 16h le samedi  
Uniquement sur RV l'après-midi

### Notaire

**Étude LECERF-OFFROY** ☎ 02 37 37 20 02  
Fax : 02 37 37 26 32

**Maison de retraite** ☎ 02 37 37 20 92

### Messes à Brettoncelles

<http://paroisse-saint-germain-st-lhomer.asso-web.com/35+horaire-des-messes.html>

**Renseignements** : ☎ 02 37 37 21 45

**École élémentaire** ☎ 02 37 37 28 67

Directrice : Madame **Nathalie LIGER**

**Cantine** ☎ 02 37 37 21 08

Blog : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecole-bretoncelles/index.php/>

**CPAM** : permanence à Mortagne-au-Perche au centre hospitalier, 9 rue de Longny, le mercredi de 9 h à 12 h 45 et 14 à 16 h

### Assistante sociale

☎ 02 33 85 30 20 Permanence sur rendez-vous les  
1ers et 3èmes jeudis de 14h à 16h

### Ramassage des ordures ménagères

le mardi matin sauf le 1er mai, Noël et jour de l'an

### Déchetterie à Rémalard

☎ 02 33 83 07 43

Tous les jours de 9h à 19h sauf dimanche et jours  
fériés.

**Mission locale** ☎ 02 33 83 09 42

**MAP** (marché ambulant du Perche)

épicerie sociale itinérante (sur dossier) 02 37 52 75 93  
Parking du gymnase le jeudi de 9h à 10h30 tous les 15 jours

**ABEL** (association paroissiale Bretoncelloise d'éducation & loisirs) : Rémy TAFOIRY, 2 rue de la Passerelle, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 21 45

**ADI** (association pour la diffusion de l'information) : Marie-Florence DUPRIEU, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & mairiebrettoncelles@orange.fr

**ACPG** (anciens combattants, prisonniers de guerre) : Eric CHÉROT, 11 Les Jardins, Bretoncelles, ☎ 06 70 07 92 20 & www.brettoncelles.fr/acpg-accueil.html

**Amicale des Pompiers** : Florent ZAMBO, 6 La Charmoie Bretoncelles, ☎ 06 77 95 22 41 amicale.sp\_brettoncelles@yahoo.fr

**APE** (association des parents d'élèves) : Stéphane FINET, 6 résidence La Pezassière, Bretoncelles ☎ 02 37 37 29 09

**Association des galas de danse** : Marie-Claire RIVOAL ☎ 06 72 39 87 03, mc-rivoal@orange.fr

**Au Clair de Lune**, École de musique associative, Valentin AKRICHE, Chemin d'Arrondeau ☎ 06 73 91 09 34 et Auclairdelune.asso@gmail.com

**Badminton Club Bretoncellois** : Sébastien FONTENY, 33 bis rue de la Vallée, Condé-sur-Huisne, ☎ 06 21 01 24 83 & bcb61.free.fr

**Bille de Clown** : Sylvie HÉE, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 49 28 90 63

**Boules Bretoncelloises** : Bernard DAVID, Les Champs Plets, Moutiers-au-Perche, ☎ 02 33 73 82 40 & brettoncelles.fr

**Brettoncelles Patrimoine et Nature (BPN)** : Daniel CHEVÉE, 3 Place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 08 07 00 95 & brettoncelles.pn@free.fr

**Club de Loisirs** : Bernadette CHEVÉE, 3 place du Général-de-Gaulle, Bretoncelles, ☎ 06 75 52 00 67 & brettoncelles.fr

**Écuries du Sagittaire (Les)** : Arnaud CAMUS, 1 Montras, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 05

**Foot (Club de)** : Franck PICHEREAU, 7 résidence Les Grands Prés ☎ 06 72 30 50 20, pichereaufranck@sfr.fr

**Football Club Espoir du Perche** (enfants et jeunes) : Laurent DALIDET ☎ 06 66 74 21 40

**GV - GFB** (gymnastique volontaire - groupe folklorique Bretoncellois) : Hisae LEMONNIER, Mairie de Bretoncelles, ☎ 02 37 37 23 27 & brettoncelles.fr

**Gymnastique d'Entretien** : Corinne CROSNIER, 2 Le Noyer, Bretoncelles ☎ 02 37 37 20 51

**Halem Théâtre** : Aurélie SALAVERT, Mairie de Bretoncelles, ☎ 06 50 10 70 51 ou 02 37 37 23 27

**Haras du Val Richard** : Sophie HOULBERT 61110 Bretoncelles ☎ 06 88 42 10 24 & 06 72 71 94 04

**Livres au Perche** : Tanguy GARRIC, 32 rue Jules-Lemaître, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 28 14 & tanguygarric@free.fr

**Pèlerine (La)** : Marie-Pierre CHANCÉ, EHPAD, 40 résidence Les Grands Prés, Bretoncelles, ☎ 02 37 37 20 92

**Pongistes Cœur du perche** : Daniel SECRETAIN, La Baudorière, La Madeleine-Bouvet ☎ 02 33 25 06 72

**Plumes & Talents** : Mme Chantal GUILBERT ☎ 06 07 79 76 89 & labelouette@yahoo.fr

**SEL** (système d'échange local) : Jocelyne VANNIER CHAUMIER, 15 rue du Moulin-Pley 61110 Condé-sur-Huisne ☎ 06 30 03 31 91

**Tae kwon do « Les Perchés du Art'Tae »** : Secrétariat & info ☎ 06 81 81 68 21, lesperchesduart.tae@gmail.com

**Tennis Club Bretoncellois** : Caroline PINLOCHE ☎ 06 30 90 73 72 et caro.pinloche@wanadoo.fr

**USN** (union sportive nogentaise) Jean-Luc BARRETEAU : 10 Jonville ☎ 02 37 37 24 13

# Dates à retenir

## Sur la commune

- . samedi 17 septembre : Journées du Patrimoine - balade-nature à la découverte de l'ENS pour les enfants
- . dimanche 18 septembre : **Exposition des Croqueurs de pommes** sous la halle
- . dimanche 25 septembre : **Ouverture de la chasse**
- . samedi 1er octobre : **Marché de Producteurs de Pays avec Fantine**
- . samedi 8 octobre : **Repas de La Boule**
- . dimanche 9 octobre : **Loto de La Boule**
- . vendredi 28 octobre : **Thé dansant** à la salle des Fêtes
- . dimanche 6 novembre : **Loto** à la salle des fêtes avec l'amicale des sapeurs pompiers
- . vendredi 11 novembre : **Cérémonie au monument aux morts et Repas de l'AACPG**
- . dimanche 20 novembre : **Bourse aux jouets de l'APE** à la salle des fêtes
- . mardi 13 décembre : **Repas de Noël de l'école** à la salle des fêtes
- . samedi 17 décembre : **Marché de Noël**
- . samedi 31 décembre : **Réveillon de la St-Sylvestre** avec le Club des Loisirs
- . **vendredi 6 janvier 2016 : Voeux du Maire** à partir de 18h30 à la Salle des fêtes
- . jeudi 19 janvier - samedi 18 février 2017 : **Recensement** sur la commune
- . dimanche 5 mars : **Repas des anciens** à la salle des fêtes
- . dimanches 23 avril et 7 mai : **Élections présidentielles**
- . dimanches 11 et 18 juin : **Élections législatives**

La commune remercie le magasin **Brico-Fontaine** pour tous les services rendus à ses clients pendant de nombreuses années et espère avec impatience un repreneur pour 2017.

## Calendrier scolaire

*ATTENTION : l'Orne et l'Eure-&-Loir sont désormais dans la même zone B*

### Année scolaire 2016-2017

**Vacances de la Toussaint :**

du mercredi 19 octobre au jeudi 3 novembre

**Vacances de Noël :**

du samedi 17 décembre au mardi 3 janvier

**Vacances d'hiver :**

du samedi 11 au lundi 27 février

**vacances de printemps :**

du samedi 8 au lundi 24 avril

**Vacances d'été :**

à partir du samedi 8 juillet

## Dates des prochains Conseils municipaux

vendredi 16 septembre à 20h30

vendredi 28 octobre "

vendredi 2 décembre "

## Solution des mots croisés de la page 30

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	A	V	E	N	T	U	R	I	E	R
2	D	E	V	I	A	T	I	O	N	
3	V	I	E	T	N	A	M		R	U
4	E	N	I	R		H	A	Y	O	N
5	N	E	N	E	S			I	L	E
6	T	R	A	S	I	M	E	N	E	
7	I		G		T	E	T		M	E
8	C	R	E	P	E	L	U	R	E	S
9	E	U		I		O	V	I	N	S
10	S-	T	A	S	E		E	S	T	E

## Concours des maisons fleuries 2016

### Fleurir Bretoncelles



continuent pas moins de fleurir leurs maisons, citons :

Mme & Mr Roland PEISEY, 20 résidence les Grands-Prés

Mme & Mr Claude SAVARD, Moulin d'Arrondeau

Mme & Mr Joseph LE BERRE, La Croix des Chênes

Mme & Mr Roger BENEL, rue Ernest-Sagot

Mme & Mr Francis DAVID, chemin d'Arrondeau

Mme & Mr Michel BURON, route de St-Victor

Mme & Mr Christian TURMEL, 4 Octave-Mirbeau

Le jury a visité les maisons fleuries le 9 août dernier et comme le prévoit le règlement, toutes les maisons fleuries du bourg ont été notées ainsi que celles situées en campagne.

Tout d'abord, le jury tient à féliciter les habitants qui, avec ou sans jardin, commerçant ou artisan, en centre bourg ou en campagne, fleurissent leurs maisons avec un goût certain, voire une vraie passion.

Félicitons donc, par ordre alphabétique les personnes ci-après désignées, à savoir Mesdames et/ou Messieurs : Paul BACLE, Christian BAPTISTE, Christophe BARBATTE, Christopher BEAUCHET, Roger BENEL, Nadine BRULARD, Claudiane CATINOT, Raymonde DORCHÈNE, André DOSNE, Jean FLON, Alain GILLOT, Noëlle GOLTRANT, Gilles GUILLIN, Monique LABBÉ, Michel LAGOUARDETTE, Éliane LALUQUE, Yvette LEBOURG, Danielle LÉON, Christian OLIVEAU, Michel POIRIER, Philippe RIGUET, Véronique RIOLET, Michel ROINNE, Gérard ROMAIN, Marcel SAFFRAY, Antoine SANTOS, Jacques SAVAIN, Sophie STRASSER, Rémy TAFOIRY, Sylviane TRÉGOUET, Michel VAIL, Philomène VIAL, Yvette WAREZ et Colette ZAMBO.

Félicitons également les lauréats des années précédentes qui, placés hors concours, n'en

Pour ceux qui le souhaitent, la mairie prend en charge leur inscription au concours départemental des maisons fleuries.

Quant aux lauréats du concours de la commune, ils seront invités lors de la présentation des vœux du maire le vendredi 6 janvier prochain à 19h à la salle des fêtes pour recevoir leur bon d'achat.

Le jury a retenu quatre catégories : maisons avec jardin, maisons sans jardin, maisons de campagne (*sur inscription pour cette dernière*) et commerçants. À noter que seule la vue depuis le domaine public est prise en compte.

**Rendez-vous le 6 janvier  
mais, d'ores et déjà,  
le Petit Journal félicite tous  
les participants.**



**IMPRIM 28**  
et la couleur prend forme !

Création et mise en page de vos documents  
Impression offset et numérique, façonnage  
Grand format sur bâche, adhésif,...

**imprimvingthuit** 11 rue de la Fuye | 28400 Nogent-le-Rotrou  
contact@imprim28.fr | www.imprim28.fr | Tél. 02 37 52 59 18 | Fax 02 37 52 79 36

## Éliminer chardons et gui dans nos jardins

Lors de la visite à Bretoncelles des experts de « Village Fleuri », nous avons abordé le problème des **chardons** et de l'obligation de s'en débarrasser, ce qui m'amène aujourd'hui à vous donner quelques conseils.

Je vous parlerai également du **gui**, autre plante dont il est également obligatoire de se débarrasser (*arrêtés des 18 septembre 2008 et 29 juin 1995*).

### Éliminer les chardons de façon naturelle

Indésirable et piquant, le chardon est une mauvaise herbe têtue du jardin ou des champs dont vous devez vous occuper le plus tôt possible.

Il est néanmoins très utile à la nature. Abeilles, bourdons, papillons et oiseaux apprécient particulièrement cette plante mellifère.

Le chardon a une racine pivotante. Il se développe en terrain sec ou humide et apprécie particulièrement les sols calcaires.

#### Pour éliminer les chardons, plusieurs possibilités :

- **ARRACHER LES CHARDONS** à la main en extirpant le maximum de racine. Utiliser des gants ou une gorge à découper et tirer sur la racine pivotante. Procéder le plus tôt possible, les graines de chardon peuvent se ressemer spontanément à plusieurs centaines de mètres (*un seul chardon porte environ 500 graines*)



#### - APPORTER DE LA CONCURRENCE :

Semer un gazon ou des engrais verts sur la surface où se trouvent les chardons et tondre le plus souvent possible.

- Une autre façon de se débarrasser des chardons à long terme est de les couper et de recouvrir le sol d'un épais paillis de 5 cm minimum (aiguilles de pin, copeaux de bois, ...)

### Éliminer le gui

Si le gui porte bonheur il peut aussi anéantir un pommier en quelques années avec des sortes de suçons qui s'introduisent sous l'écorce, épuisant ainsi progressivement le sujet de même que la production du bois.



#### Comment se débarrasser du gui de façon naturelle :

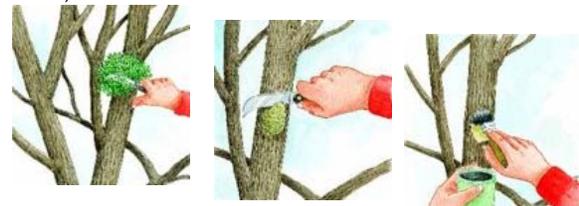
Couper les pieds de gui à ras dès les premières apparitions à l'aide d'une serpe ou d'une serpette puis creuser en profondeur dans la branche pour enlever la partie du bois atteinte

Enfin, recouvrir la plaie d'un produit cicatrisant, par exemple un mastic à greffer épais.

Le gui est une plante toxique qu'il ne faut absolument pas ingérer (feuilles ou baies)

Il peut provoquer de graves troubles digestifs et cardiaques.

**Lors de la manipulation, utiliser des gants** (*tout le contraire des schémas ci-dessous !*).



Dorothee et Bruno EDON



Entretien-Réparation véhicules toutes marques  
Ventes neufs et occasions toutes marques  
Entretien - réparation - Vente matériel motoculture  
Véhicule sans permis - Dépannage  
2 ZA de La Croix des Chênes 61110 Bretoncelles

02 37 37 23 60 E-mail : db.auto61@orange.fr

Ouvert du mardi au samedi






Dorothee et Bruno EDON  
Entretien - Vente Véhicules  
neufs et occasions toutes marques  
Véhicules sans permis  
Dépôt gaz - Station service

Zone d'activité St-Marc - 61110 RÉMALARD

02 33 85 52 40 Email : dbauto2@orange.fr




# Menuiserie Générale

Fenêtres Bois PVC Alu  
Portails  
Portes de garage  
Stores extérieurs  
Volets roulants  
Aménagement de combles



SARL JOURDHEUIL Philippe  
Haute Planche 61110 Bretoncelles  
Tél. 02 37 37 25 20 Mob. 06 86 45 03 61



GROUPAMA TOUJOURS  
PROCHE DE VOUS

► RÉMALARD

15, Rue des Moulins  
Tél. 02 33 73 73 55

N° Vert 0 800 225 000  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Retrouvez-nous sur [groupama.fr](http://groupama.fr)



Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat. Caisse de réassurances mutuelle de Centre Manche, entreprise régie par le code des assurances, N° de Siret 383 853 801 0020, Parc Tertiaire du Jardin d'Entreprises, 10 rue Blaise Pascal CS 40337 - 28008 Chartres cedex.

# BRICO FONTAINE

RÉNOVER ET DÉCORER SANS SE RUINER

- ✓ Bricolage
- ✓ Décoration
- ✓ Jardin
- ✓ Aliments de la ferme
- ✓ Rayon équitation

9, rue de Launay  
28240 FONTAINE-SIMON  
Tél. 02 37 81 84 09 - Fax 02 37 81 80 93

11 bis rue Lucien David  
61110 BRETONCELLES  
Tél. 02 37 29 74 50 - Fax 02 37 29 74 55

[www.brico-fontaine.com](http://www.brico-fontaine.com)  
[brico-fontaine@orange.fr](mailto:brico-fontaine@orange.fr)



# AMBULANCES MALNUIT s.a.s

*32 Véhicules et 41 Années d'Expérience à votre service !*

TAXI - AMBULANCES - V.S.L.

POUR TOUS  
TRANSPORTS :

*Transports Urgents,  
Liaison SAMU,  
Médecins Traitants*



N° d'agrément : 61/02

TAXI :

*Aéroports,  
Gares, etc.*

*46 personnes à votre service pour une prise en charge toujours plus humaine et de qualité*

Contactez-nous pour tous renseignements - 61110 RÉMALARD - Tél. 02 33 83 56 56

**G<sup>M</sup> SARL CHALLIER**

13, rue Lucien David  
61110 BRETONCELLES

Salle de Bains - Chauffage toutes énergies  
Plomberie Sanitaire - Electricité - Climatisation - Ventilation  
Energies Renouvelables - Service Après-vente

**Tél : 02 37 37 21 62 - Fax : 02 37 37 27 15**

**GARAGE GESLAIN**  
**EXPERT**

**AD**



Réparation toutes marques  
Mécanique - Dépannage  
Tôlerie - Peinture

Vente Neuf et Occasion - Reprises  
Location - Vente et réparation  
Matériels Espaces Verts

**Tél : 02 37 37 20 16**

1, rue Ernest Sagot - 61110 BRETONCELLES  
Fax : 02 37 37 27 37

**ENTREPRISE DE  
TERRASSEMENTS**

FOSSES SEPTIQUES, DRAINAGE, TERRASSEMENTS EN TOUS GENRES.

**MARCHAND JEAN-LOUIS**

Le Clos des Brissotières  
61110 Bretoncelles  
TEL : 02 37 37 26 66



Contrôle Technique Automobile

**CONTRÔLE TECHNIQUE BRETONCELLOIS**

Route de l'Aigle  
ZA La Croix des Chênes  
61110 BRETONCELLES

**VÉHICULES**

- tourisme
- utilitaires
- camping-cars
- anciens
- GPL
- équipement 4X4  
(rotation inversée tous types de transmission)

**Sébastien PIGEON**  
Gérant contrôleur  
Tél. 02 37 37 24 20

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI  
8h30-12h30/14h-18h30  
Prise de rendez-vous par courriel :  
06108@securitest.org

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest  
Membre du groupe SGS  
RCS Alençon 502 966 211

**SECURITEST**  
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

